

Questionnaire de candidature aux Jeux Olympiques de 2024

16 septembre 2015



Contents

Questionnaire Étape 1 : Vision, concept des Jeux et stratégie	3
Questionnaire Étape 2 : Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites	40
Questionnaire Étape 3 : Livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques	70



Table des matières – Questionnaire Étape 1

Introduction	4		
Vue d'ensemble du calendrier	5		
1. Questionnaire – Étape 1	6		
1.1 Vision et concept des Jeux	6	1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités	17
1.1.1 Vision	6	1.3.1 Données démographiques	17
1.1.2 Caractéristiques et concepts opérationnels des Jeux	6	1.3.2 Hébergement	17
1.1.3 Concept des sites	7	1.3.3 Aéroport	19
1.1.4 Village olympique	9	1.3.4 Transport	19
1.1.5 CIRTV/ CPP	10	1.3.5 Énergie	21
1.1.6 Date des Jeux	10	1.3.6 Télécommunications	22
1.1.7 Météorologie	10	1.3.7 Services médicaux et plans d'urgence	22
1.2 Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme	13	1.4 Analyse nationale	31
1.2.1 Alignement avec les plans à long terme existants de la ville/région	13	1.4.1 Cadre politique et gouvernance	31
1.2.2 Avantages pour le Mouvement olympique/paralympique	13	1.4.2 Analyse économique	32
1.2.3 Héritage	14	1.4.3 Sûreté et sécurité	32
		1.4.4 Soutien aux Jeux Olympiques	33
		1.4.5 Cadre légal	33
		1.5 Analyse financière	35
		1.5.1 Stratégie de financement	36
		1.6 Garanties	37

Introduction

Résumé	L'étape Vision, concept des Jeux et stratégie sera axée sur une première évaluation stratégique des capacités. De manière générale, les points abordés durant cette étape ne seront pas répétés lors des étapes ultérieures, même si, dans certains cas particuliers, il pourra être demandé aux villes candidates de confirmer ou de mettre à jour les informations fournies initialement lors de dépôts ultérieurs. Procédure de candidature aux Jeux Olympiques de 2024 a été remaniée pour fournir une procédure unique intégrée avec divers points de transition.
Documents de référence associés	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations de l'Agenda olympique 2020 • Les Jeux Olympiques – Cadre de référence • Contrat ville hôte – Principes • Contrat ville hôte – Conditions opérationnelles • Procédure de candidature aux Jeux Olympiques de 2024 • Base terminologique d'OGKM (en anglais)

L'étape Vision, concept des Jeux et stratégie sera l'occasion de garantir que les villes qui passent à l'étape suivante :

- sont stratégiquement alignées sur les priorités actuelles du CIO, telles qu'exposées dans l'Agenda olympique 2020.
- fournissent un cadre approprié pour organiser les Jeux et satisfaire aux besoins des Jeux.
- proposent un concept de Jeux en harmonie avec les projets de développement à long terme de la ville/de la région, fournissant la base pour :
 - le soutien des parties prenantes/de la communauté;
 - des Jeux réalisables;
 - un héritage positif et durable pour la ville/le pays hôte.

Au cours de cette étape, le CIO recevra trois principaux types de réponses de la part d'une ville :

- Projets stratégiques et de développement existants, avec des informations supplémentaires démontrant en quoi le concept des Jeux est en harmonie avec ces projets ou va dans leur sens.
- Renseignements fondés sur des faits démontrant qu'il existe ou que l'on peut raisonnablement compter, avant les Jeux, sur l'existence de capacités à soutenir la livraison des Jeux.
- Garanties signées par une autorité compétente, selon indications du CIO.

Veuillez noter qu'une candidature aux Jeux implique aussi les Jeux Paralympiques. Les Jeux Paralympiques sont organisés environ deux semaines après la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques. Des références aux Jeux Paralympiques sont intégrées dans les différents thèmes.

Vue d'ensemble du calendrier

L'étape 1 comprendra les activités suivantes :

ÉTAPE 1 – Vision, concept des Jeux et stratégie	
15 septembre 2015 – juin 2016	
Le CNO et la ville communiquent au CIO le nom d'une ville candidate	15 septembre 2015
Le CIO fournit toute la documentation de la Procédure de candidature aux Jeux Olympiques de 2024 aux villes candidates et à leur CNO	16 septembre 2015
Réunion de lancement de la procédure de candidature olympique avec chaque ville candidate et CNO (par visioconférence)	23-25 septembre 2015
Signature de la procédure de candidature 2024 par la ville et le CNO	16 octobre 2015
Premier versement des frais de services de candidature (50 000 USD)	16 octobre 2015
Ateliers individuels à Lausanne	Semaine du 16 novembre 2015 (à confirmer)
Tirage au sort officiel par la commission exécutive du CIO pour déterminer l'ordre des villes candidates tout au long de la procédure	8-10 décembre 2015
Les villes candidates garantissent la protection de la marque verbale « (Ville) 2024 » dans leur pays respectif	6 janvier 2016
Date limite de dépôt par les villes candidates pour : Partie 1 du dossier de candidature : Vision, concept des Jeux et stratégie	17 février 2016
Le groupe de travail de la commission d'évaluation nommée par le CIO analyse la documentation et remet un tableau de bord à la commission exécutive du CIO	Février à mai 2016
La commission exécutive du CIO confirme le nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante*	Juin 2016 (date à confirmer)

*Le groupe de travail de la commission d'évaluation peut formuler une recommandation spécifique visant à reporter la candidature d'une ville à une campagne ultérieure. Cette ville quitterait alors la procédure de candidature olympique 2024 et tous les droits cesseraient pour les villes non sélectionnées. Dans une telle situation, une séance bilan entre le CIO et la ou les villes candidates/CNO concernés serait organisée pour les accompagner/définir les futurs objectifs. Une assistance permanente serait fournie par le CIO.

1. Questionnaire – Étape 1

1.1 Vision et concept des Jeux

Il est demandé aux villes de fournir une description du concept des Jeux proposé expliquant comment elles fourniront le cadre de livraison des Jeux et de l'héritage. Dans ce contexte, le concept des Jeux comprend les éléments ci-dessous.

Objectif	Question/s
<p>Exposer dans les grandes lignes la vision générale pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, ainsi que les avantages qui en résulteront pour la communauté hôte locale.</p>	<p>1.1.1 Vision</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrivez votre vision pour les Jeux Olympiques et les principaux avantages qui en résulteront pour votre communauté. Quelle est « l'histoire extraordinaire » de vos Jeux ? 2. Décrivez votre vision pour les Jeux Paralympiques et les principaux avantages qui en résulteront pour votre communauté.
<p>Décrire les caractéristiques et concepts opérationnels des Jeux Olympiques et les raisons justifiant le concept adopté pour les Jeux Olympiques.</p>	<p>1.1.2 Caractéristiques et concepts opérationnels des Jeux</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Décrivez les principales caractéristiques du concept que vous proposez pour les Jeux Olympiques en abordant spécifiquement les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Les motifs et les opportunités que présente la sélection de votre ville comme ville hôte. • Les principales particularités ou caractéristiques de votre ville hôte qui serviront de vitrine pour la ville, et indication de la façon dont elles ont été prises en compte ou intégrées dans votre concept des Jeux. • Les raisons guidant le choix des sites et le plan directeur global qui sous-tend votre concept des Jeux. • Les motifs et les opportunités que présente la sélection des sous-sites proposés en dehors de la ville hôte. 4. Décrivez vos stratégies pour soutenir un festival à l'échelle de la ville dans la ville hôte. 5. Décrivez comment vous engageriez la région et le pays hôtes au sens plus large au cours de la période précédant les Jeux et pendant les Jeux.

1.1 Vision et concept des Jeux

Objectif	Question/s
<p>Décrire les caractéristiques et concepts opérationnels des Jeux Olympiques et les raisons justifiant le concept adopté pour les Jeux Olympiques continue.</p>	<p>6. Décrivez les stratégies spécifiques que vous suivrez dans le cadre de votre concept des Jeux afin de favoriser une expérience exceptionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les athlètes • pour les spectateurs et les visiteurs • pour les diffuseurs et la presse <p>Remarque : évitez de répéter des exigences générales des Jeux et concentrez-vous sur toute stratégie majeure de différenciation ou tout arrangement exceptionnel pour la tenue des Jeux.</p> <p>7. Évitez de répéter des plans déjà présentés, décrivez toutes les autres caractéristiques majeures de votre concept des Jeux.</p>
<p>Fournir un plan définissant clairement les principaux éléments du concept des sites et les liens existant avec l'infrastructure clé associée aux Jeux.</p>	<p>1.1.3 Concept des sites</p> <p>8. Fournissez un plan du concept des Jeux Olympiques (plan A) : un plan de votre ville/région sur lequel figure votre projet, donnant ainsi une vue d'ensemble de celui-ci.</p> <p>Instructions relatives au plan du concept des Jeux Olympiques</p> <p>Fournissez un plan (format A3 maximum en indiquant clairement l'échelle graphique utilisée) de votre ville/région sur lequel figure votre projet.</p> <p>Le plan A doit montrer l'emplacement des principaux sites et des principales infrastructures olympiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sites de compétition • site des cérémonies d'ouverture/de clôture • village(s) olympique(s) • autre(s) village(s) d'hébergement • principaux sites de retransmission en direct ou sites de célébration/festival • hôtels du CIO • Centre Principal de Presse (CPP) • Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) • principale infrastructure de transport (aéroport(s), autoroutes, lignes de train/méto, etc.) <ul style="list-style-type: none"> – Représentez chaque élément de l'infrastructure de transport au moyen du numéro attribué dans les Tableaux 50a, 50b, 50c et 50d (Infrastructure de transport) et respectez le code couleur suivant : <ul style="list-style-type: none"> – BLEU CLAIR : infrastructure existante, pas de constructions permanentes nécessaires – BLEU FONCÉ : infrastructure existante, constructions permanentes nécessaires – VERT : infrastructure prévue (indépendamment des Jeux Olympiques) – ROUGE : infrastructure supplémentaire (nécessaire à l'accueil des Jeux Olympiques) <p>Si votre aéroport international principal ne figure pas sur ce plan, merci d'indiquer sa direction par une flèche ainsi que la distance restant à parcourir.</p>

1.1 Vision et concept des Jeux

Objectif	Question/s
<p>Fournir un plan définissant clairement les principaux éléments du concept des sites et les liens existant avec l'infrastructure clé associée aux Jeux continue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez dessiner sur ce plan un rayon de 10 km autour du ou des villages olympiques • Inscrivez une légende et une flèche indiquant le Nord <p>9. Fournissez le plan B : plan devant être réalisé selon les mêmes exigences que le plan A, mais appliquées aux Jeux Paralympiques.</p>
<p>Sites de compétition Principaux autres sites</p>	<p>10. Complétez le Tableau 10 (Sites de compétition et autres sites) pour tous les sites de compétition et autres sites principaux, y compris site(s) de la cérémonie d'ouverture/de clôture, CIRTV/ CPP, village(s) olympique(s) et village(s) des médias/autres (le cas échéant), que vous utiliserez pour les Jeux Olympiques.</p>
<p>Dossier photo des sites existants</p>	<p>11. Pour chaque site existant, fournissez un dossier photo qui présente clairement le site (intérieur et extérieur – le cas échéant).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par dossier photo, nous entendons un document A4 (de quatre pages au maximum par site) qui présente un site existant à travers une série de photographies couleur, accompagnée d'une description écrite du site et de son emplacement donnant un aperçu de son histoire, de son aménagement, de sa fonctionnalité et de son architecture. • Indication des éléments à inclure dans les dossiers photo : <ul style="list-style-type: none"> – Description écrite (1 page) <ul style="list-style-type: none"> – emplacement (par rapport à la ville) et accessibilité (itinéraire routier et transports publics) – histoire et utilisation : construction initiale, rénovations, description architecturale et fonctionnelle, utilisation précédente et actuelle – Ensemble de photographies couleur (trois pages maximum) : <ul style="list-style-type: none"> – vue aérienne et/ou extérieure en panoramique haut – vue extérieure de face (le cas échéant) – vues, y compris aires de compétition et tribunes assises – Pour les épreuves organisées en extérieur, veuillez représenter sur la photo le parcours/l'aire d'arrivée, etc.

1.1 Vision et concept des Jeux

Objectif	Question/s
Nouveaux sites	12. Pour les nouveaux sites à construire (y compris pour les sites devant être déplacés, le cas échéant), indiquez brièvement pour chaque site l'utilisation prévue après les Jeux et le modèle d'exploitation pour la viabilité à long terme du site.
Décrire la stratégie adoptée concernant le ou les villages olympiques et donner un aperçu des aspects conceptuels de base démontrant comment les exigences élémentaires des Jeux pourront être satisfaites.	<p>1.1.4 Village olympique</p> <p>13. Décrivez votre ou vos villages olympiques, y compris les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emplacement • Propriétaire foncier et/ou immobilier actuel • Futur propriétaire • Confirmation de l'attribution du terrain et garantie de l'attribution • Altitude • Type d'hébergement/type de bâtiments/nombre de bâtiments et nombre d'étages maximum • Taille du ou des villages (hectares) • Taille de l'espace adjacent disponible pour l'aménagement olympique spécifique • Nombre de lits • Le cas échéant, agence(s) responsable(s) de la construction/livraison • Considérations paralympiques • Utilisation après les Jeux
Donner un aperçu de la stratégie de financement du village olympique afin de démontrer la faisabilité du projet.	14. Décrivez la stratégie de financement du village en précisant la stratégie d'absorption du stock sur le marché ou le financement de toute période de détention prévue.

1.1 Vision et concept des Jeux

Objectif	Question/s
<p>Donner un aperçu de la stratégie adoptée pour le CIRTV/ CPP et démontrer que les besoins élémentaires des Jeux pourront être satisfaits.</p>	<p>1.1.5 CIRTV/ CPP</p> <p>15. Décrivez votre CIRTV/ CPP, y compris les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emplacement(s) • Construction(s) nouvelle(s) ou existante(s) • Le cas échéant, agence(s) responsable(s) de la construction/livraison • Sites combinés ou distincts • Confirmation de l'attribution du terrain et garantie de l'attribution • Taille(s) • Taille(s) de l'espace/des espaces adjacent(s) disponible(s) pour des travaux d'aménagement • Type de bâtiment(s) • Utilisation après les Jeux
<p>Confirmer que les dates proposées pour les Jeux s'inscrivent dans la période prescrite par le CIO et que les conditions météorologiques optimiseront probablement les dispositions prises, particulièrement vis-à-vis de la performance et de l'expérience des athlètes.</p>	<p>1.1.6 Date des Jeux</p> <p>16. Indiquez les dates que vous proposez pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et donnez vos raisons.</p> <p>La durée des compétitions des Jeux Olympiques ne peut dépasser seize jours. Les dates des Jeux Olympiques doivent être choisies sur la période comprise entre le 15 juillet et le 31 août 2024.</p>
<p>Météorologie</p>	<p>1.1.7 Météorologie</p> <p>17. Complétez le Tableau 17a (Températures, humidité, vent) et 17b (Précipitations et altitude) avec les données correspondant aux dates des Jeux proposées pour la ville hôte et tout site de compétition sur lequel les conditions sont très différentes du reste de la ville hôte (Fournissez des données moyennes sur les dix dernières années et indiquez la source).</p>

Tableau 17a (Températures, humidité et vent) and 17b (Précipitations et Altitude)

Ville	Heure	Températures			Humidité			Vent (tendances générales)	
		Minimum	Maximum	Moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne	Direction	Force
Ville hôte	09h00								
	12h00								
	15h00								
	18h00								
	21h00								
Autre(s) ville(s)*	09h00								
	12h00								
	15h00								
	18h00								
	21h00								

Source des données :									
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Autres villes ou sites où les conditions sont très différentes de celles de la ville hôte. Précisez et ajoutez des lignes le cas échéant.

Ville	Précipitations			Altitude
	Annuellement (nombre de jours)	Période des Jeux (nombre de jours)	Brouillard (nombre de jours pendant la période des Jeux)	
Ville hôte				
Autre(s) ville(s)*				

Source des données :				
----------------------	--	--	--	--

*Autres villes ou sites où les conditions sont très différentes de celles de la ville hôte. Précisez et ajoutez des lignes le cas échéant.

1.2 Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme

Objectif	Question/s
<p>Les villes sont priées de démontrer l'alignement entre le concept des Jeux et les plans à long terme sur la base des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie • Planification urbaine/spatiale • Développement environnemental et durable • Mobilité • Paramètres économiques 	<p>1.2.1 Alignement avec les plans à long terme existants de la ville/région</p> <p>18. Fournissez un sommaire de la stratégie existante de développement haut niveau à long terme de votre ville / région (document distinct).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez des précisions sur le développement historique de cette stratégie et les projets concernant son évolution pendant la période précédant les Jeux et pendant au moins cinq ans à l'issue des Jeux. <p>19. Expliquez les raisons stratégiques de l'organisation des Jeux en termes de développement de la ville/région à long terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrez comment votre concept des Jeux s'alignera sur les plans et stratégies existants relatifs au développement de la ville/région • Expliquez l'alignement de votre concept des Jeux sur vos plans existants de développement/à long terme, au moins sur la base des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Planification urbaine/spatiale – Mobilité – Paramètres économiques – Paramètres sociaux (notamment sport et mode de vie sain) – Financement
<p>Démontrer que les Jeux feront la promotion du Mouvement olympique et contribueront de façon positive aux Jeux Olympiques et aux sports olympiques. Tenir compte également des Jeux Paralympiques.</p>	<p>1.2.2 Avantages pour le Mouvement olympique/paralympique</p> <p>20. En quoi l'accueil des Jeux Olympiques dans votre pays peut-il contribuer à l'essor du Mouvement olympique, y compris des sports olympiques, et des Jeux Olympiques ?</p> <p>21. Expliquez en quoi l'organisation des Jeux Olympiques contribuerait à renforcer la marque olympique.</p> <p>22. En quoi l'accueil des Jeux Paralympiques dans votre pays peut-il contribuer à l'essor du Mouvement paralympique, y compris des sports olympiques et des Jeux Paralympiques ?</p>

1.2 Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme

Objectif	Question/s
<p>À un niveau stratégique, exposer dans les grandes lignes l'impact positif et les opportunités d'héritage présentées par l'organisation des Jeux.</p>	<p>1.2.3 Héritage</p> <p>Créer de la valeur</p> <p>23. Fournissez un aperçu des stratégies actuelles de la ville et de la région en matière de durabilité et indiquez les normes, bonnes pratiques et projets qui sont actuellement mis en œuvre.</p> <p>24. Selon vous, quels seraient les avantages économiques, sociaux et environnementaux à long terme pour votre ville/région/pays découlant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la candidature aux Jeux Olympiques (peu importe l'issue de la procédure) • l'accueil des Jeux Olympiques • l'accueil des Jeux Paralympiques <p>25. Décrivez votre plan d'engagement des parties prenantes en matière de durabilité durant la procédure de candidature. Expliquez comment vous avez établi des relations appropriées avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les institutions et organismes publics • les groupes communautaires • les organisations non gouvernementales • le secteur privé
<p>Dresser une analyse des conditions actuelles propres à l'environnement culturel et naturel en relation avec le concept des Jeux.</p>	<p>Respecter les environnements naturels et culturels et construire de manière durable</p> <p>26. Décrivez ce qui suit sur un plan au format A3 maximum, superposé sur le Plan A de votre concept :</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques géographiques générales des emplacements des sites, la ville et de ses alentours • principales zones de biodiversité • toutes les réserves et zones protégées notamment : <ul style="list-style-type: none"> – les zones désignées, régies et gérées par des gouvernements, des populations autochtones et des communautés locales, des organisations privées et par des entités mixtes. – les zones protégées désignées comme telles en vertu de conventions et d'accords régionaux (Natura 2000 et autres). – les zones protégées désignées comme telles en vertu de conventions et d'accords internationaux (notamment Patrimoine mondial, Ramsar et Réserves de biosphère). • Fournissez des informations sur les risques naturels potentiels (glissements de terrain; inondations; zones d'activité sismique; etc.) auxquels la ville et les environs sont exposés.

1.2 Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme

Objectif	Question/s
<p>Dresser une analyse des conditions actuelles propres à l'environnement culturel et naturel en relation avec le concept des Jeux continue.</p>	<p>27. Fournissez des informations sur les pratiques, politiques et législations de votre pays relatives à la construction durable qui s'appliqueront à la ville hôte et exposez dans les grandes lignes votre stratégie et votre approche pour garantir l'intégration de la durabilité dans tous les projets requis pour les Jeux.</p> <p>28. Identifiez les projets requis pour les Jeux qui pourraient nécessiter de déplacer des communautés et/ou entreprises existantes et expliquez pourquoi. Détaillez les procédures qui s'appliqueront et confirmez que celles-ci seront conformes aux normes nationales et/ou internationales. Décrivez brièvement les normes applicables.</p> <p>29. Une analyse stratégique de l'impact sur la durabilité a-t-elle été menée concernant votre concept des Jeux et la législation de votre pays vous impose-t-elle de le faire ? Si oui, à quel stade de la planification et du processus de construction une telle analyse est-elle requise ?</p>
<p>Dresser une analyse des ressources en air et en eau en lien avec le concept des Jeux.</p>	<p>Gérer la qualité de l'air et de l'eau et les ressources</p> <p>30. Fournissez des informations détaillées sur la qualité de l'air ambiant dans la ville (par rapport aux normes/directives les plus récentes de l'OMS), avec entre autres une évaluation des analyses effectuées au cours des cinq dernières années durant la période au cours de laquelle vous prévoyez d'organiser les Jeux et les méthodes d'analyse utilisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des informations complémentaires doivent être fournies pour tout site de compétition proposé à plus de 50 km de la ville ou pour tout site de compétition proposé où les conditions sont très différentes de celles de la ville hôte. <p>31. Fournissez une analyse de la qualité de l'eau en relation avec les sites de compétition placés sur des plans d'eau naturels (selon les directives de mesure de l'OMS les plus récentes).</p> <p>32. Fournissez des informations détaillées sur la capacité d'approvisionnement en eau de la ville et de ses environs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • disponibilité par habitant en ressources hydrauliques renouvelables • protection et gestion des sources hydrauliques qui approvisionnent la ville, par exemple zones de montagne qui alimentent la ville en eau
<p>Comprendre l'approche de la ville/région face à la gestion du changement climatique.</p>	<p>Gérer le changement climatique</p> <p>33. Fournissez des détails sur l'approche de votre ville/région face à la gestion du changement climatique, notamment des informations sur la réduction des émissions et les plans d'action en matière d'adaptation au changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre ville rend-elle publiquement compte de la façon dont elle mesure, contrôle et gère son impact sur le changement climatique par le biais de programmes volontaires ? Si oui, veuillez fournir des renseignements sur les aspects que vous considérez comme les plus pertinents pour votre candidature.

1.2 Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme

Objectif	Question/s
<p>Comprendre comment les Jeux renforceront les capacités/compétences humaines.</p>	<p>Renforcer les capacités humaines</p> <p>34. Décrivez votre stratégie pour former une nouvelle génération de talents à travers la planification et la mise sur pied des Jeux Olympiques.</p>
<p>Comprendre comment les Jeux assureront la promotion du sport et des valeurs olympiques.</p>	<p>Promouvoir le sport et les valeurs olympiques dans la société</p> <p>35. Fournissez des informations sur la stratégie sportive à moyen et long termes de votre ville/pays et sa mise en œuvre à ce jour (notamment introduction de cours de sport et d'éducation physique dans les programmes scolaires).</p> <p>36. Décrivez votre stratégie pour tirer profit de la planification et de l'organisation des Jeux Olympiques pour promouvoir le sport et les valeurs olympiques dans la société.</p>

1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités

Objectif	Question/s
<p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles ont ou peuvent raisonnablement développer, d'une manière cohérente avec les plans de développement à long terme existants, les capacités essentielles pour organiser les Jeux, en particulier dans les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement • Aéroport • Transport • Énergie • Télécommunications • Services médicaux et plans d'urgence 	<p>1.3.1 Données démographiques</p> <p>37. Indiquez la population actuelle, ainsi que la population estimée en 2024 (veuillez préciser la ou les sources utilisées) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la ville • la région • le pays
<p>Hébergement</p>	<p>1.3.2 Hébergement</p> <p>38. Complétez le Tableau 38 (Chambres d'hôtel existantes et prévues) en indiquant le nombre d'hôtels et de chambres existants et prévus, ainsi que leur nombre d'étoiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un rayon de 0-10 km et de 10-50 km autour du centre-ville • dans un rayon de 0-10 km autour de tout noyau de sites de compétition/enceinte et/ou de tout site indépendant situé en dehors de la ville hôte.

1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités

Objectif	Question/s
Hébergement continue	<p>39. À l'aide du Tableau 39 (Autre hébergement), fournissez des détails sur tout autre hébergement (hors hôtel) dont l'utilisation est prévue pendant les Jeux, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • type d'hébergement (appartement, auberge de jeunesse, etc.) • nombre d'étoiles ou description de normes équivalentes • capacité actuelle et détails de tout agrandissement, le cas échéant • utilisation prévue par les partenaires/la main d'œuvre des Jeux • situation géographique par rapport au centre-ville. Indiquez également les hébergements dans un rayon de 0-10 km et de 10-50 km autour du centre-ville et dans un rayon de 0-10 km autour de tout noyau de sites de compétition/enceinte et/ou de tout site indépendant situé en dehors de la ville hôte. <p>40. Si un village des médias ou tout autre type de village, autre que le village olympique, est prévu, décrivez votre concept pour le ou les villages, en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • propriétaire (actuel et futur) • emplacement • type d'hébergement/type de bâtiments • taille du ou des villages (hectares) • nombre de chambres et de lits/ratio chambre-salle de bain • utilisation après les Jeux • phase de développement, s'il s'agit d'une nouvelle installation • précisez qui financera la construction, s'il s'agit d'une nouvelle installation. <p>41. Démontrez comment le développement d'un nouvel hôtel ou d'un nouvel hébergement s'aligne sur votre plan à long terme pour la ou les villes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez si une telle capacité est identifiée dans les plans existants à long terme

1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités

Objectif	Question/s
Aéroport	<p>1.3.3 Aéroport</p> <p>42. Quel est le principal aéroport international que vous entendez utiliser pour les Jeux ?</p> <p>43. Quels autres aéroports entendez-vous utiliser pour les Jeux ?</p> <p>44. Pour chaque aéroport que vous entendez utiliser, veuillez indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la capacité (nombre de pistes d'atterrissage, nombre de portes d'embarquement, capacité annuelle du terminal passagers et capacité de pointe sur 24 heures). • la distance par rapport au centre-ville, ainsi que les liaisons existantes, prévues et supplémentaires par transports publics vers le centre-ville. • la possibilité d'étendre les heures d'exploitation si nécessaire <p>45. Si un agrandissement du ou des aéroports existants ou le développement d'un ou de plusieurs nouveaux aéroports est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez si la nécessité d'un nouvel aéroport est identifiée dans les plans existants à long terme • Démontrez la faisabilité d'un aéroport supplémentaire <p>46. Utilisez le Tableau 46 (Réseau de dessertes) pour indiquer le nombre de pays vers/ depuis lesquels il existe des vols internationaux hebdomadaires sans escale pour chaque aéroport que vous entendez utiliser.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous prévoyez une augmentation rapide du nombre de vols pour n'importe lequel des aéroports que vous projetez d'utiliser, exposez brièvement les changements envisagés pour 2024.
Transport	<p>1.3.4 Transport</p> <p>47. Sur la base de votre concept général des Jeux et compte tenu des systèmes de transport de votre ville et de votre région, donnez un aperçu général de votre stratégie en matière de transport pour les Jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrivez vos objectifs, ainsi que les concepts de mobilité générale pour les partenaires des Jeux et le public <p>48. Expliquez dans les grandes lignes comment votre stratégie en matière de transport pour les Jeux s'aligne sur les stratégies en la matière de la ville et de la région.</p> <p>49. Utilisez le Tableau 49 (Taux de motorisation et part des transports publics) pour fournir pour la ville, la région et le pays et pour les années 2000, 2015 et 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les taux de motorisation automobile, et • la part (%) des trajets en transports publics sur l'ensemble des trajets motorisés

1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités

Objectif	Question/s
Transport continue	<p>50. Décrivez l'infrastructure de transport existante, prévue et supplémentaire qui est associée à votre concept des Jeux. Utilisez les Tableaux 50a, 50b, 50c and 50d (Infrastructure de transport) pour fournir des informations sur :</p> <p>Infrastructure De Transport Existante</p> <p>Listez votre infrastructure de transport existante (routes et systèmes de transport public) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autoroutes • réseau des principales artères de la ville • train de banlieue • métro • véhicules légers sur rail • voies navigables <p>Infrastructure De Transport Existante – Constructions Permanentes Requises</p> <p>Listez l'infrastructure de transport existante – constructions permanentes requises (routes et systèmes de transport public).</p> <p>Infrastructure De Transport Prévue</p> <p>Énumérez tous les développements prévus sur l'infrastructure de transport, indépendamment de votre candidature aux Jeux Olympiques, et qui auront un impact sur l'accessibilité du site olympique.</p> <p>Infrastructure De Transport Supplémentaire</p> <p>Énumérez l'infrastructure de transport supplémentaire qui, selon vous, sera nécessaire pour accueillir les Jeux Olympiques.</p> <p>Pour chacune de ces infrastructures, précisez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Longueur et capacité (nombre de voies de circulation ou de voies ferrées) • Emplacement de chaque élément d'infrastructure en indiquant où il commence et où il finit • Comment et par qui les travaux seront financés (le cas échéant) • Calendriers de construction (le cas échéant) <p>Merci de faire une distinction entre l'infrastructure de transport à l'intérieur de la ville et celle reliant la ville aux sites extérieurs.</p>

1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités

Objectif	Question/s
Transport continue	<p>REMARQUE : veuillez utiliser un numéro unique pour identifier chaque élément d'infrastructure dans les tableaux, et reprendre chaque numéro dans tous les tableaux.</p> <p>51. Expliquez l'avantage d'une nouvelle infrastructure de transport pour la ville et la région, et mettez en évidence l'héritage qui en découle.</p> <p>52. En référence aux Tableaux 50a, 50b, 50c et 50d (Infrastructure de transport) et au plan A, décrivez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les systèmes de transport public (voie ferrée, métro, véhicules légers sur rail, voies bus dédiées à forte capacité ou télécabines et voies navigables, le cas échéant) qui joueront un rôle clé durant les Jeux. • l'autoroute et le réseau routier principal qui joueront un rôle clé durant les Jeux <p>53. Complétez le Tableau 53 (Distances et temps de trajet) en indiquant toutes les distances en kilomètres et les temps de trajet moyens en 2015 en minutes et en bus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si une liaison de transport public est disponible, précisez le temps de trajet en transports publics entre crochets
Énergie	<p>1.3.5 Énergie</p> <p>54. Fournissez des informations sur l'approvisionnement énergétique, les accords de production et de distribution, la capacité et l'efficacité/la stabilité du réseau électrique national.</p> <p>55. Quels sont les plans actuels et futurs concernant le développement de sources d'énergie durables/écologiques ?</p> <p>56. Décrivez le rôle du régulateur national de l'énergie et de toute autre agence gouvernementale dans le développement de nouvelles installations énergétiques et la régulation des niveaux de service aux partenaires.</p> <p>57. À l'aide d'un diagramme, décrivez le système d'approvisionnement en énergie (production et distribution d'électricité) local, régional et national existant, prévu et supplémentaire (lié aux Jeux) qui aura une incidence sur les Jeux.</p>

1.3 Infrastructure générale et analyse des capacités

Objectif	Question/s
Télécommunications	<p>1.3.6 Télécommunications</p> <p>58. Donnez un aperçu de la structure et de la taille du marché national des technologies de l'information et de la communication (TIC), en mentionnant les principaux acteurs commerciaux, les principales agences gouvernementales responsables de la conduite des initiatives TIC, et notamment des informations sur le ou les organes de régulation des télécommunications, les accords/calendriers de licence et les principales institutions chargées de former la main-d'œuvre à venir. Incluez les coordonnées des organes chargés du contrôle ou de la livraison de services radio par commutation de canaux et d'attribution/de gestion des fréquences.</p> <p>59. Fournissez un diagramme montrant l'infrastructure des télécommunications et technologique dans votre pays. Dans le diagramme, indiquez les entités publiques ou les entreprises privées qui possèdent l'infrastructure sous-jacente et les entités/entreprises qui exploitent les réseaux associés.</p> <p>60. Quelles sont les grandes initiatives TIC en cours et prévues dans votre ville/pays ?</p> <p>61. Indiquez le taux de pénétration des services sans fil et les types de technologies (3G/4G) utilisés dans votre ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez le nombre de fournisseurs proposant ces services • Présentez les projets de développement pour les services sans fil jusqu'en 2024 • Des infrastructures supplémentaires sont-elles prévues pour répondre tout spécialement aux besoins des Jeux ? Comment ces améliorations seront-elles financées ?
Services médicaux et plans d'urgence	<p>1.3.7 Services médicaux et plans d'urgence</p> <p>62. Indiquez le nombre d'hôpitaux et de lits d'hôpitaux par habitant dans votre ville hôte et les autres villes sites.</p> <p>63. Utilisez le Tableau 63 (Hôpitaux) pour énumérer les hôpitaux qui seront utilisés aux fins des Jeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principaux hôpitaux, centres hospitaliers universitaires et cliniques spécialisées • leurs distance du ou des villages olympiques (en km) • le nombre de lits • la liste des départements par spécialité (notamment laboratoires de recherche médico-sportive, de physiologie, cardiaque intensive (chirurgie vasculaire artérielle) et neurovasculaire, et biomécanique pour les centres hospitaliers universitaires). <p>64. Présentez brièvement les problèmes de santé publique rencontrés au cours des dix dernières années et les programmes lancés.</p> <p>65. Décrivez les moyens dont disposent votre ville, votre région et votre pays pour enrayer les risques épidémiologiques et donnez une liste des organismes responsables de cette question.</p> <p>66. Décrivez la capacité actuelle d'interventions d'urgence de vos services de secours en cas de catastrophe naturelle ou si une évacuation est nécessaire.</p>

Tableau 38 (Chambres d'hôtel existantes – Ville hôte)

Catégorie hôtelière	Dans un rayon de 0-10 km du centre-ville		Dans un rayon de 10-50 km du centre-ville		Total	
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
5 étoiles						
4 étoiles						
3 étoiles						
2 étoiles						
1 étoile						
Total						

Tableau 38 (Chambres d'hôtel prévues – Ville hôte)

Catégorie hôtelière	Dans un rayon de 0-10 km du centre-ville		Dans un rayon de 10-50 km du centre-ville		Total	
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
5 étoiles						
4 étoiles						
3 étoiles						
2 étoiles						
1 étoile						
Total						

Tableau 38 (Chambres d'hôtel prévues et existantes en dehors de la ville hôte)

Nom du site/noyau/enceinte	Catégorie hôtelière	Dans un rayon de 0-10 km du site/noyau/enceinte			
		Existantes		Prévues	
		Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
(précisez le site/noyau/enceinte)*					
	5 étoiles				
	4 étoiles				
	3 étoiles				
	2 étoiles				
	1 étoile				
	Total				

*Ajoutez des lignes le cas échéant pour les sites/noyaux/enceintes supplémentaires.

Tableau 39 (Autre hébergement)

Ville	Type d'hébergement	Nombre d'étoiles ou équivalent	Capacité actuelle (chambres)	Agrandissement prévu (chambres)	Distance du centre-ville (0-10 km ou 10-50 km)	Utilisation prévue par les partenaires/main-d'œuvre des Jeux
Ville hôte						
Autre(s) ville(s)*						

*Ajoutez des lignes le cas échéant.

Tableau 46 (Réseau de dessertes)

Continent	Pays desservis	Nombre de vols hebdomadaires par aéroport (2015)	
		Aéroport principal (précisez)	Aéroport secondaire (précisez)

Ajouter des colonnes pour les autres aéroports le cas échéant.

Tableau 49 (Taux de motorisation et part des transports publics)

Taux de motorisation	Ville			Région (précisez)			Pays		
	2000	2015	2024	2000	2015	2024	2000	2015	2024
Taux de motorisation automobile (automobiles par millier de personnes)									
Part (%) des trajets en transports publics sur l'ensemble des trajets motorisés									

Tableau 50a (Infrastructure de transport existante)

Infrastructure de transport EXISTANTE, PAS DE CONSTRUCTIONS PERMANENTES NÉCESSAIRES				
Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité (nbre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation	
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Date de construction	Date de modernisation (fin des travaux)
1				
2				

Tableau 50b (Infrastructure de transport existante – constructions permanentes requises)

Infrastructure de transport EXISTANTE, CONSTRUCTIONS PERMANENTES NÉCESSAIRES								
Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité ACTUELLES (nbre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation					
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Type de construction (longueur en km + capacité)		Organisme responsable	Date de construction	Date de modernisation	Source de financement (publique/privée/mixte)
			À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs				
3								
4								

Tableau 50c (Infrastructure de transport prévue)

Infrastructure de transport PRÉVUE						
Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité (nbre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation			
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Organisme responsable	Début	Fin	Source de financement (publique/privée/mixte)
5						
6						

Tableau 50d (Infrastructure de transport supplémentaire)

Infrastructure de transport SUPPLÉMENTAIRE						
Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité (nbre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation			
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Organisme responsable	Début	Fin	Source de financement (publique/privée/mixte)
7						
8						

Tableau 53 (Distances et temps de trajet)

Distances en km et temps de trajet moyens en minutes et en bus en 2015	Aéroport international principal		Zone hôtelière principale		Hébergement des athlètes				Stade olympique		Hébergement des médias (précisez)		CPP/CIRTV	
	km	min	km	min	Village olympique		Autre village/ hébergement des athlètes		km	min	km	min	km	min
					km	min	km	min						
Aéroport international principal														
Zone hôtelière principale														
Village olympique														
Autre village/hébergement des athlète														
Stade olympique														
Hébergement des médias														
CPP/CIRTV														
Sports aquatiques														
Athlétisme														
Aviron														
Badminton														
Basketball														
Boxe														
Canoë														
Cyclisme														
Sports équestres														
Escrime														
Football														
Golf														
Gymnastique														

Tableau 53 (Distances et temps de trajet)

Distances en km et temps de trajet moyens en minutes et en bus en 2015	Aéroport international principal		Zone hôtelière principale		Hébergement des athlètes				Stade olympique		Hébergement des médias (précisez)		CPP/CIRTV	
					Village olympique		Autre village/ hébergement des athlètes							
	km	min	km	min	km	min	km	min	km	min	km	min	km	min
Haltérophilie														
Handball														
Hockey														
Judo														
Lutte														
Pentathlon moderne														
Rugby														
Taekwondo														
Tennis														
Tennis de table														
Tir														
Tir à l'arc														
Triathlon														
Voile														
Volleyball														

1.4 Analyse nationale

Objectif	Question/s
<p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles ont un environnement politique suffisamment stable et un cadre de gouvernance approprié pour gérer et atténuer les risques de planification et de livraison, ainsi que le risque de livraison de l'héritage.</p>	<p>1.4.1 Cadre politique et gouvernance</p> <p>67. Décrivez la structure gouvernementale de votre pays.</p> <p>68. Fournissez des détails sur les partis politiques et leurs structures de coalition qui ont dirigé vos gouvernements nationaux, régionaux et locaux/vos municipalités au cours des dix dernières années. S'agissant des gouvernements régionaux et locaux/des municipalités, fournissez des renseignements pour les régions/municipalités qui accueilleront des sites des Jeux.</p> <p>69. À l'aide du Tableau 69 (Partis politiques), fournissez une liste des partis politiques de votre pays en indiquant leurs forces respectives et leur position concernant l'éventuelle organisation des Jeux Olympiques dans votre pays en 2024.</p> <p>70. Fournissez un calendrier des élections qui seront organisées dans la période précédant les Jeux.</p> <p>71. Décrivez les principales organisations gouvernementales et non gouvernementales qui joueront un rôle majeur dans la planification et la livraison des Jeux.</p> <p>72. Décrivez les principales organisations gouvernementales et non gouvernementales qui seront chargées de la planification et la livraison des programmes d'héritage.</p> <p>73. Fournissez jusqu'à trois exemples récents (dix dernières années) d'événements majeurs organisés dans votre pays (et, si possible, la ville hôte des Jeux) et décrivez les structures de gouvernance mises en place pour accueillir ces événements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez une analyse des points forts de ces arrangements • Fournissez une analyse des opportunités d'amélioration de ces arrangements • Résumez les leçons tirées et intégrées dans les arrangements pour les Jeux

1.4 Analyse nationale

Objectif	Question/s
<p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles ont ou pourraient raisonnablement espérer avoir les moyens économiques d'accueillir les Jeux et peuvent tirer un avantage économique de l'organisation des Jeux.</p>	<p>1.4.2 Analyse économique</p> <p>74. Démontrez que votre pays/ville hôte a ou peut raisonnablement espérer avoir les moyens économiques d'accueillir les Jeux et en tirer des avantages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le Tableau 74 (Données économiques), fournissez des données économiques passées (dix dernières années), notamment PIB nominal, PIB nominal par habitant, taux d'inflation annuel et taux de croissance annuel du PIB, et identifiez toutes les sources des données. • Fournissez des prévisions économiques pour les cinq prochaines années, notamment PIB nominal, PIB nominal par habitant, taux d'inflation et taux de croissance annuel du PIB, et identifiez toutes les sources de données. • Fournissez une étude d'impact économique initiale des Jeux préparée par un analyste indépendant expérimenté et dûment qualifié. Tenez compte des impacts directs des Jeux et des impacts potentiels de vos plans d'héritage. Veuillez fournir l'étude sous forme de document distinct.
<p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles ont ou peuvent raisonnablement développer un environnement sûr pour gérer les risques de sécurité/sûreté liés au terrain et aux Jeux.</p>	<p>1.4.3 Sûreté et sécurité</p> <p>75. Fournissez, de la part d'une autorité compétente (veuillez préciser laquelle), une analyse selon la norme ISO 31000 (gestion des risques) des risques généraux et des stratégies d'atténuation en lien avec la ville/région hôte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • incendie (bâtiments, industrie, forêts) • intrusion dans les installations olympiques • désobéissance civile • criminalité • risques en matière de télécommunications/technologiques • terrorisme • trafic • accidents graves de la circulation, y compris dans des tunnels • catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, éruptions volcaniques, cyclones, etc.) • autres catastrophes (chimiques, biologiques, nucléaires, aériennes, accidents terrestres graves, etc.) <p>76. Donnez une estimation des ressources humaines disponibles dans le pays, la région et la ville en termes de forces de police, de sécurité et de services d'urgence.</p>

1.4 Analyse nationale

Objectif	Question/s
<p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles ont le soutien de parties prenantes, institutions et entreprises majeures, ainsi que du public.</p>	<p>1.4.4 Soutien aux Jeux Olympiques</p> <p>77. Fournissez des preuves du soutien à l'organisation des Jeux par des parties prenantes majeures, y compris, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • agences gouvernementales/municipales clés qui joueront un rôle important dans les Jeux ou la planification/livraison de l'héritage • communauté professionnelle • groupes communautaires clés ayant un intérêt direct dans la planification/livraison de l'héritage • grand public <ul style="list-style-type: none"> – Fournissez les résultats de sondages d'opinion réalisés par votre comité de candidature ou par votre gouvernement/ville en lien avec votre candidature aux Jeux Olympiques 2024 • toutes autres entités ayant une incidence importante sur la planification/livraison des Jeux et de l'héritage <p>78. Fournissez des détails sur toute opposition importante ou organisée à l'accueil des Jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposez les raisons de l'opposition • Indiquez comment celle-ci est actuellement gérée pendant la procédure de candidature • Indiquez comment ce problème ou des problèmes similaires seraient gérés si vous étiez retenus comme ville hôte <p>79. Existe-t-il une exigence ou une intention d'organiser un référendum sur l'accueil des Jeux dans votre pays/ville ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des opposants au projet des Jeux Olympiques pourraient-ils vous contraindre d'organiser un référendum ? • Un tel référendum est-il déjà prévu et, si oui, veuillez en fournir des détails ?
<p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles disposent du cadre légal pour mettre en place les arrangements nécessaires aux Jeux.</p>	<p>1.4.5 Cadre légal</p> <p>80. Décrivez, le cas échéant, les obstacles juridiques à l'organisation des Jeux dans votre pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifiez (fournissez des références spécifiques) la législation/la réglementation/le traité pertinent et décrivez en quoi il pourrait être un obstacle à l'organisation des Jeux. <p>81. Décrivez, le cas échéant, les lois en vigueur dans votre pays en relation avec le sport (fournissez des références spécifiques).</p> <p>82. Fournissez un aperçu initial de toutes nouvelles lois dont l'introduction est prévue pour faciliter l'organisation des Jeux Olympiques.</p> <p>83. Fournissez un aperçu des lois existantes (fournissez des références spécifiques) relatives à l'accessibilité, en particulier en matière d'hébergement, de transports publics et de sites.</p>

Tableau 69 (Partis politiques)

Parti politique	Pourcentage de sièges occupés au niveau national	Pourcentage de sièges occupés au niveau régional	Pourcentage de sièges occupés au niveau local	Position sur l'organisation des Jeux en 2024 (soutien/opposition/neutre)	Principales raisons du soutien/opposition

Tableau 74 (Données économiques)

Année	PIB nominal	PIB nominal par habitant	Taux d'inflation annuel	Taux de croissance annuel du PIB	Source des données
2006					
2007					
2008					
2009					
2010					
2011					
2012					
2013					
2014					
2015					
2016*					
2017*					
2018*					
2019*					
2020*					

*Prévisions.

1.5 Analyse financière

Il existe deux budgets distincts pour les Jeux Olympiques : le budget de fonctionnement (appelé « budget du COJO ») et le budget gouvernemental ou infrastructurel (appelé « Budget hors COJO »).

Budget du COJO – Budget de fonctionnement des Jeux

Le budget du COJO est le budget de fonctionnement contrôlé par le COJO, qui est utilisé pour couvrir l'ensemble des coûts et débours liés à la livraison des Jeux Olympiques. Le budget du COJO est principalement financé par des moyens privés, avec une importante contribution du CIO.

Budget hors COJO

a) Dépenses en capital

Ce budget est directement lié à la construction des sites permanents de compétition et des autres sites, qui ont un héritage à long terme. Le financement d'un tel investissement est généralement assumé par les autorités publiques et/ou le secteur privé.

b) Opérations

Ce budget comprend les services de fonctionnement des autorités publiques en soutien aux Jeux Olympiques (notamment sécurité, transport, services médicaux, douanes et immigration).

En outre, chaque ville/région/pays hôte a un plan d'investissement à long terme pour l'infrastructure générale, traitant d'investissements d'infrastructure plus vastes engagés de façon indépendante des Jeux par le pays et la ville hôtes, tels que des investissements dans l'infrastructure de transport (routes, aéroport et réseau ferroviaire).

1.5 Analyse financière

Objectif	Question/s
<p>Dépenses en capital</p> <p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles disposent d'une stratégie de financement réalisable et des capacités pour des travaux d'infrastructure liés aux Jeux, ainsi que de démontrer précisément comment sera absorbé le coût/l'investissement en capital supplémentaire induit par les Jeux.</p>	<p>1.5.1 Stratégie de financement</p> <p>84. Décrivez la stratégie de financement, y compris les sources de financement, pour les travaux d'infrastructure liés aux Jeux (sites de compétition et autres sites).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrivez la stratégie globale d'atténuation des risques des travaux d'infrastructure liés aux Jeux
<p>Budget de fonctionnement des Jeux</p> <p>Il est demandé aux villes de démontrer qu'elles disposent d'une stratégie de financement faisable et des capacités pour couvrir les coûts de fonctionnement supplémentaires des Jeux.</p>	<p>85. Compte tenu de la contribution du CIO (cf. Contrat ville hôte), fournissez un aperçu de la stratégie de financement, y compris les sources de financement, pour les coûts de fonctionnement des Jeux qui relèveront de la responsabilité du comité d'organisation.</p>
<p>Budget de candidature</p> <p>Il est demandé aux villes de fournir au CIO des renseignements exhaustifs sur leurs budgets de candidature, ainsi que de garantir une approche raisonnable de toutes les dépenses.</p>	<p>86. Décrivez comment et par qui votre candidature sera financée. Fournissez les budgets pour les différentes étapes de la procédure de candidature.</p>

1.6 Garanties

Ci-dessous figure une liste de garanties à soumettre avec le dépôt du dossier correspondant à l'étape 1.

Une garantie est un engagement juridiquement contraignant.

Si certaines épreuves se déroulent dans un autre pays, des garanties supplémentaires doivent être fournies par les autorités correspondantes du pays concerné.

Nombre	Garanties
G 1.1	<p>Fournissez une garantie du gouvernement de votre pays indiquant ce qui suit :</p> <p>« [Nom(s) du (des) représentant(s) dûment autorisé(s)] confirme(nt) par la présente que le gouvernement du pays hôte</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>garantit le respect de la Charte olympique et, en particulier :</i> <ul style="list-style-type: none"> – <i>reconnait l'importance des Jeux et la valeur de l'image olympique, et s'engage à mener toutes activités de façon à promouvoir et améliorer les valeurs et principes fondamentaux de l'Olympisme, ainsi que l'essor du Mouvement olympique,</i> – <i>reconnait l'interdiction de toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons de race, couleur, sexe, orientation sexuelle, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale ou sociale, fortune, naissance ou autre statut,</i> – <i>reconnait que la carte d'identité et d'accréditation olympique, ainsi qu'un passeport et tous autres documents officiels de voyage du titulaire, autorise l'entrée dans le pays de la ville hôte et permet au titulaire de séjourner et d'exercer ses fonctions olympiques pendant toute la durée des Jeux Olympiques, y compris une période n'excédant pas un mois avant et un mois après les Jeux Olympiques, et</i> • <i>garantit qu'il prendra toutes les mesures nécessaires afin que la ville hôte et le comité d'organisation (COJO) remplissent pleinement leurs obligations conformément au Contrat ville hôte et à d'autres contrats pertinents ».</i>
G 1.2	<p>Fournissez une garantie de la région et de la ville hôte ou des autres villes sites indiquant ce qui suit :</p> <p>« [Nom(s) du (des) représentant(s) dûment autorisé(s)] confirme(nt) par la présente que la région/ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>garantit le respect de la Charte olympique; et</i> • <i>garantit qu'il prendra toutes les mesures nécessaires afin que la ville hôte et le comité d'organisation (COJO) remplissent pleinement leurs obligations conformément au Contrat ville hôte et à d'autres contrats pertinents ».</i>

1.6 Garanties

Nombre	Garanties
G 1.3	<p>Fournissez une garantie des autorités nationales, régionales et municipales confirmant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tous les niveaux du gouvernement soutiennent la candidature; • le plan des Jeux s’alignera sur les stratégies et plans existants en matière de développement national/régional/municipal; • tous les niveaux de gouvernement coopéreront afin de garantir la livraison par les différentes autorités ou entités publiques qui seront chargées de la planification/livraison et de l’héritage des Jeux; • il n’existe aucun obstacle juridique à l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le pays.
G 1.4	<p>Fournissez une garantie de l’autorité compétente confirmant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucun nouveau site des Jeux ne sera implanté dans un environnement protégé; • les sites des Jeux ou d’autres projets de développement liés aux Jeux seront conformes à la législation environnementale applicable; • des mesures appropriées seront prises pour atténuer, autant que possible, tout impact social ou environnemental défavorable causé par la construction de sites des Jeux ou d’autres projets de développement liés aux Jeux (ou par des travaux afférents).
G 1.5	<p>Fournissez une garantie du CNP ou d’autres organisations nationales compétentes représentant des personnes handicapées faisant état de leur soutien à la candidature à l’organisation des Jeux Olympiques.</p>
G 1.6	<p>Fournissez une garantie des autorités municipales et du comité de candidature confirmant la participation inconditionnelle de la ville hôte et du futur COJO au programme TOP et à d’autres programmes marketing du CIO.</p>
G 1.7	<p>Fournissez une garantie de votre office national du tourisme confirmant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le système de classement des hébergements utilisé dans votre pays (description de la norme d’hôtel dans chaque catégorie), et • l’inventaire hôtelier existant, tel que présenté dans le Tableau 38 (Chambres d’hôtel existantes et prévues).

Instructions pour le dépôt des dossiers de candidature – Partie 1 (date limite : 17 février 2016)

- Dossier de candidature – Partie 1 (PDF) : à soumettre séparément en anglais et en français au format A4 sur clé USB.
- Dossier de candidature – Partie 1 : maximum 60 pages dans chacune des deux langues (anglais et français) (y compris tous les tableaux et plans, sans compter les pages de couverture)
- Veuillez fournir 80 clés USB au CIO :
 - La clé USB devra contenir un document en PDF du dossier de candidature (fichiers anglais et français séparés), le dossier photographique, tous les tableaux au format Excel, tous les plans au format JPG et tous les autres documents et études au format PDF.
 - Veuillez créer les fichiers suivants sur la clé USB :
 - Dossier de candidature
 - Tableaux
 - Plans
 - Dossier photographique
 - Autres documents/études
- Les garanties sont à soumettre séparément dans leur forme originale (avec un jeu d'exemplaires en anglais) ainsi que sous forme électronique (5 clés USB séparées). Veuillez indiquer clairement le numéro de référence sur chaque garantie.

Table des matières – Questionnaire Étape 2

Introduction	41
Vue d'ensemble du calendrier	42
2. Questionnaire – Étape 2	43
2.1 Structure de gouvernance	43
2.1.1 Livraison des Jeux	43
2.1.2 Livraison de l'héritage	43
2.2 Questions juridiques, douanières et relatives à l'immigration	44
2.2.1 Législation et réglementation liées aux Jeux	44
2.2.2 Impôts et taxes	44
2.2.3 Contrôle de la publicité et mesures contre le marketing sauvage	45
2.2.4 Réglementation pour l'entrée dans le pays hôte	45
2.2.5 Réglementation relative à la main d'œuvre des Jeux	46
2.3 Soutien et financement des sites	49
2.3.1 Soutien aux Jeux	49
2.3.2 Financement des sites	49
2.4 Garanties	58

Introduction

Résumé	<p>Les villes candidates démontreront à travers les engagements généraux et garanties spécifiques qu'elles bénéficient du total soutien de leurs institutions publiques et divers services publics seront fournis pour répondre aux exigences.</p> <p>C'est la deuxième étape d'une procédure de candidature intégrée unique au fil de laquelle les villes candidates passent d'une étape à l'autre, à condition de satisfaire progressivement aux exigences.</p>
Documents de référence associés	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations de l'Agenda olympique 2020 • Les Jeux Olympiques – Cadre de référence • Contrat ville hôte – Principes • Contrat ville hôte – Conditions opérationnelles • Procédure de candidature aux Jeux Olympiques de 2024 • Base terminologique d'OGKM (en anglais)

Cette étape baptisée Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites sera axée sur le soutien des institutions, soit des autorités gouvernementales et municipales ainsi que toute autre importante organisation non gouvernementale concernée, et la fourniture de certains services indispensables à la planification et aux opérations des Jeux.

Il est également demandé aux villes candidates de soumettre une série de garanties attestant de ce soutien et portant sur des aspects essentiels du projet olympique. En outre, y sont explorés certains thèmes spécifiques déjà abordés à **l'étape 1** : Vision, concept des Jeux et stratégie et qui seront développés à **l'étape 3** : Livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques.

Vue d'ensemble du calendrier

L'étape 2 comprendra les activités suivantes :

ÉTAPE 2 – Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites	
Juin – décembre 2016	
Ateliers individuels pour les villes candidates et leur CNO respectif (Retour d'information sur le dossier de l'étape 1)	Juin 2016 (date à confirmer)
Deuxième versement des frais de services de candidature (50 000 USD)	Juillet 2016 (un mois après la confirmation du nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante par la commission exécutive)
Programme des observateurs aux Jeux Olympiques – Rio de Janeiro	5-21 août 2016
Ateliers sur la gouvernance, les aspects juridiques et le financement des sites – Rio de Janeiro	Août 2016
Date limite de dépôt par les villes candidates pour : Partie 2 du dossier de candidature : Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites	7 octobre 2016
Le groupe de travail de la commission d'évaluation nommée par le CIO analyse la documentation et remet un tableau de bord à la commission exécutive du CIO	Octobre à novembre 2016
Séance bilan officielle des Jeux de Rio 2016 – Tokyo	Novembre 2016
Ateliers sur la livraison des Jeux, l'expérience et l'héritage – Tokyo	Novembre 2016
La commission exécutive du CIO confirme le nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante*	Décembre 2016 (date à confirmer)

*Le groupe de travail de la commission d'évaluation peut formuler une recommandation spécifique visant à reporter la candidature d'une ville à une campagne ultérieure. Cette ville quitterait alors la procédure de candidature olympique 2024 et tous les droits cesseraient pour les villes non sélectionnées. Dans une telle situation, une séance bilan entre le CIO et la ou les villes candidates/CNO concernés serait organisée pour les accompagner/définir les futurs objectifs. Une assistance permanente serait fournie par le CIO.

2. Questionnaire – Étape 2

2.1 Structure de gouvernance

Objective	Question/s
<p>En tenant compte du type de gouvernement et du cadre de gouvernance du pays hôte tels que décrits à l'étape 1, décrire les structures et interfaces organisationnelles qui permettront de réaliser les Jeux.</p>	<p>2.1.1 Livraison des Jeux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquez comment et à travers quelles structures la planification et la livraison des Jeux seront gérées, y compris le rôle des autorités gouvernementales/municipales. <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez comment ces structures seront coordonnées • Indiquez comment, dans le cadre de ces arrangements, les liaisons s'effectueront avec les institutions/agences politiques et administratives existantes. (Veuillez mettre l'accent sur les rôles des différents organes et les interfaces entre elles. • Décrivez la structure de gouvernance, avec mention également : <ul style="list-style-type: none"> – des organisations non gouvernementales – des groupes communautaires – du secteur privé 2. Décrivez l'autorité publique ou autre entité qui aura la responsabilité ultime de superviser la planification/livraison des Jeux.
<p>Décrire les structures, interfaces et la participation des organes qui seront directement responsables de la planification et de la livraison de l'héritage des Jeux.</p>	<p>2.1.2 Livraison de l'héritage</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Décrivez comment et par quelles entités les programmes d'héritage seront planifiés (avant les Jeux), gérés et supervisés (après les Jeux). <ul style="list-style-type: none"> • Décrivez les interfaces, le cas échéant, développées avec le COJO • Expliquez comment les initiatives relatives aux Jeux seront en lien avec des programmes à long terme existants • Expliquez comment sera contrôlée la réalisation des objectifs en matière d'héritage

2.2 Questions juridiques, douanières et relatives à l'immigration

Objective	Question/s
<p>Décrire toute nouvelle législation prévue ou requise.</p>	<p>2.2.1 Législation et réglementation liées aux Jeux</p> <p>4. Si nécessaire, mettez à jour les informations fournies à l'étape 1 et exposez en détail toute nouvelle loi ou réglementation envisagée en vue de faciliter l'organisation des Jeux Olympiques. Veuillez expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la nature et l'effet de ladite loi • le calendrier établi pour promulguer cette loi • le mode d'adoption et d'application de ladite loi • le mécanisme d'application et de mise en vigueur prévu
	<p>2.2.2 Impôts et taxes</p> <p>5. Décrivez les différents types d'impôts et taxes qui sont actuellement prélevés dans votre pays aux niveaux national, régional et local et qui ont trait aux exigences en matière fiscale contenues dans le Contrat ville hôte.</p> <p>6. Décrivez les autorités compétentes aux différents échelons du gouvernement, pour les impôts et taxes indiqués.</p> <p>7. Décrivez les mesures et procédures que vous entendez mettre en place pour répondre aux exigences en matière fiscale selon le Contrat ville hôte, ainsi que l'échéancier et le processus administratif/législatif correspondants.</p>

2.2 Questions juridiques, douanières et relatives à l'immigration

Objective	Question/s
<p>Décrire les mesures destinées à empêcher le marketing sauvage.</p>	<p>2.2.3 Contrôle de la publicité et mesures contre le marketing sauvage</p> <p>8. Complétez les Tableaux 8a (Contrôle des espaces publicitaires) et 8b (Contrôle des espaces publicitaires dans les transports publics) indiquant les lieux pour lesquels des options exécutoires ont été obtenues auprès des tiers compétents pour l'acquisition de tous les espaces publicitaires existants ou futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les lieux des compétitions ou des manifestations et activités officielles organisées en relation avec les Jeux Olympiques ainsi que dans les installations et sur les terrains voisins situés dans un rayon de 500 mètres autour du périmètre de ces emplacements; et • dans les transports publics (bus, métro, tram, etc.) et sur les aires de stationnement adjacentes dans la ville hôte et les villes jouant un rôle opérationnel dans la tenue des Jeux Olympiques (autres villes sites, points d'entrée, plateformes de transport, (y compris les espaces publicitaires intérieurs ou extérieurs dans les aéroports)). • Indiquez la valeur brute de l'ensemble des espaces publicitaires garantis en USD valeur 2016 et USD valeur 2024. <p>REMARQUE : le COJO doit commencer à exercer un contrôle sur les espaces publicitaires deux semaines avant les Jeux. Il est rappelé aux villes candidates que la distance exacte du rayon autour du périmètre sera fixée au cas par cas selon la configuration des installations et terrains existants. La distance de 500 mètres est un chiffre approximatif donné à titre indicatif uniquement. Le CIO se réserve le droit de demander aux villes candidates une copie des options exécutoires obtenues auprès des détenteurs des espaces publicitaires.</p>
<p>Décrire les conditions qui s'appliqueront aux personnes se rendant dans la ville hôte pour les besoins des Jeux Olympiques et Paralympiques, y compris à l'occasion des visites préalables de familiarisation, des épreuves tests et des visites de synthèse postérieures aux Jeux, concernant l'entrée du territoire par des ressortissants étrangers, ainsi que l'importation de produits et équipements spéciaux.</p>	<p>2.2.4 Règlementation pour l'entrée dans le pays hôte</p> <p>9. Précisez la réglementation en vigueur dans votre pays concernant l'immigration et les visas d'entrée.</p> <p>10. Précisez les recommandations ou les règles sanitaires et de vaccination applicables aux personnes entrant dans votre pays.</p> <p>11. Quelle serait la réglementation en vigueur pour le personnel lié aux Jeux assistant aux épreuves tests et autres événements tenus dans le pays hôte avant les Jeux Olympiques ?</p> <p>12. Précisez les règles en vigueur dans votre pays concernant l'entrée d'animaux sur votre territoire (chiens guides pour les aveugles, chevaux pour les épreuves équestres).</p> <p>13. Spécifiez, s'il y a lieu, tous les règlements relatifs à l'importation des produits et équipements spéciaux nécessaires aux personnes accréditées pour remplir leurs obligations aux Jeux Olympiques : armes et munitions (pour les compétitions sportives ou les services de sécurité), équipement photographique et audiovisuel, matériel et produits médicaux, matériel informatique, denrées alimentaires, etc.</p>

2.2 Questions juridiques, douanières et relatives à l'immigration

Objective	Question/s
<p>Décrire les conditions spécifiques qui s'appliqueront à la main d'œuvre des Jeux avant, pendant et après les jeux Olympiques et Paralympiques.</p>	<p>2.2.5 Règlementation relative à la main d'œuvre des Jeux</p> <p>14. Précisez la réglementation en vigueur dans votre pays concernant les permis de travail (y compris les démarches et le temps moyen requis pour la demande et la délivrance des permis de travail et de résidence autorisant l'entrée temporaire dudit personnel dans le pays) ainsi que les mesures prévues pour assurer que le personnel lié aux Jeux pourra obtenir les permis de travail nécessaires de manière rapide et simplifiée et sans frais payables dans le pays hôte, pendant une période commençant au plus tard un (1) an avant le début prévu des Jeux et courant jusqu'à au moins un (1) an après la clôture des Jeux (ou pour une période plus longue sur demande écrite du CIO en fonction des besoins opérationnels spécifiques de certaines organisations et catégories de personnel).</p> <p>15. Les personnes accréditées (en particulier le personnel travaillant pour les médias, les diffuseurs, OBS et le chronométreur officiel) seraient-elles soumises aux conventions syndicales ou à la législation sur le travail du pays hôte, et si oui quelles mesures seront mises en œuvre pour assurer que l'application de ces lois et conventions aux personnes accréditées n'entrave ni ne gêne l'exercice de leurs fonctions olympiques conformément aux besoins et exigences spécifiques de celles-ci.</p>

Tableau 8a (Contrôle des espaces publicitaires)

Site/lieu officiel/terrain voisin (énumérez en ajoutant une description si nécessaire)	Description des espaces publicitaires	Propriétaire*	Contrôle total cédé au COJO par le propriétaire (oui/non)	Valeur brute de l'ensemble des espaces publicitaires garanti (USD 2016)**	Valeur brute de l'ensemble des espaces publicitaires garanti (USD 2024)**	Période sous le contrôle du COJO		Restrictions (le cas échéant)
						Date de début***	Date de fin	

*Indiquez si le propriétaire est une entité publique ou privée.

**Les chiffres doivent être donnés sur une base mensuelle et présentés en USD au taux de change utilisé dans le dossier de candidature pour les autres conversions.

***Le contrôle du COJO devra débuter deux (2) semaines avant les Jeux.

8b (Contrôle des espaces publicitaires dans les transports publics)

Type de transport public (bus, métro, rail, aéroports y compris espace aérien, autre)	Description des espaces publicitaires	Propriétaire*	Contrôle total cédé au COJO par le propriétaire (oui/non)	Valeur brute de l'ensemble des espaces publicitaires garanti (USD 2016)**	Valeur brute de l'ensemble des espaces publicitaires garanti (USD 2024)**	Période sous le contrôle du COJO		Restrictions (le cas échéant)
						Date de début***	Date de fin	

*Indiquez si le propriétaire est une entité publique ou privée.

**Les chiffres doivent être donnés sur une base mensuelle et présentés en USD au taux de change utilisé dans le dossier de candidature pour les autres conversions.

***Le contrôle du COJO devra débuter deux (2) semaines avant les Jeux.

2.3 Soutien et financement des sites

Objective	Question/s
<p>Décrire le soutien spécifique apporté par les autorités publiques et grandes institutions non gouvernementales en lien avec la planification et la livraison des Jeux et de l'héritage post-olympique.</p>	<p>2.3.1 Soutien aux Jeux</p> <p>16. Énumérez les autorités publiques et autres organismes publics ou privés représentés au sein de votre comité de candidature.</p> <p>17. En actualisant les informations fournies à l'étape 1, décrivez le degré de soutien de chacun des grands partis politiques dans votre pays en relation avec l'accueil des Jeux Olympiques et soulignez les raisons du soutien et de l'opposition au projet.</p> <p>18. Le cas échéant, décrivez les accords ou autres arrangements avec les syndicats ou organisations similaires pour assurer le soutien aux Jeux et la continuité des services ou du travail durant la période précédant les Jeux et pendant ceux-ci.</p> <p>19. Décrivez les accords ou autres arrangements conclus par la Ville, le CNO/CNP ou le comité de candidature avec des organisations non gouvernementales /à but non lucratif quant au soutien des Jeux par celles-ci.</p> <p>20. Fournissez des informations actualisées sur les sondages d'opinion publique effectués depuis l'étape 1 (le cas échéant) concernant le soutien de la population nationale, régionale et locale à votre projet d'accueil des Jeux Olympiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donnez des détails sur les sondages effectués : dates, questions posées, taille de l'échantillon, zone couverte et prestataire ayant réalisé le sondage d'opinion.
<p>Confirmer le soutien financier pour la planification et la livraison des Jeux garanti par les autorités gouvernementales/municipales et définir les dépenses en capital spécifiquement requises pour l'organisation des Jeux.</p>	<p>2.3.2 Financement des sites</p> <p>21. Confirmez les engagements financiers obtenus de la part de vos autorités nationales, régionales et/ou locales.</p> <p>22. À l'aide du Tableau 22 (Financement et aménagement des sites), identifiez toutes les dépenses requises pour les principaux sites olympiques (sites de compétition et autres sites).</p> <p>NOTE : Donnez le détail des sources de financement assurées et de toute garantie ou tout engagement obtenus.</p> <p>23. À l'aide du Tableau 23 (Dépenses en capital – sites de compétition et autres sites), fournissez un budget détaillé des dépenses en capital pour tous les principaux sites olympiques (dites de compétition et autres sites), en indiquant clairement la répartition entre financement public et financement privé.</p>

Tableau 22 (Financement et aménagement des sites)

Numéro du site	Sport/discipline olympique	Sport/discipline paralympique	Nom du site	État d'avancement (existant/existant avec constructions permanentes/ prévu/supplémentaire/temporaire/ pouvant être déplacé)	État d'avancement de l'aire de compétition (existante/ nouvelle-permanente/ nouvelle-temporaire)	Opérations avant les Jeux		Utilisation du site avant les Jeux	
						Propriétaire du site	Exploitant du site	Utilisation du site	Groupes d'utilisateurs/clients
	Sports aquatiques (marathon)								
	Sports aquatiques (natation)								
	Sports aquatiques (natation synchronisée)								
	Sports aquatiques (plongeon)								
	Sports aquatiques (water-polo)								
	Athlétisme (courses & concours)								
	Athlétisme (marathon)								
	Athlétisme (marche)								
	Aviron								
	Badminton								
	Basketball (éliminatoires)								
	Basketball (phase finale)								
	Boxe								
	Canoë (slalom)								
	Canoë (sprint)								
	Cyclisme (BMX)								
	Cyclisme (sur piste)								
	Cyclisme (sur route)								
	Cyclisme (VTT)								
	Sports équestres								
	Escrime								
	Football (éliminatoires)								
	Football (phase finale)								

Tableau 22 (Financement et aménagement des sites)

Numéro du site	Sport/discipline olympique	Sport/discipline paralympique	Nom du site	État d'avancement (existant/existant avec constructions permanentes/ prévu/supplémentaire/temporaire/ pouvant être déplacé)	État d'avancement de l'aire de compétition (existante/ nouvelle-permanente/ nouvelle-temporaire)	Opérations avant les Jeux		Utilisation du site avant les Jeux	
						Propriétaire du site	Exploitant du site	Utilisation du site	Groupes d'utilisateurs/clients
	Golf								
	Gymnastique								
	Haltérophilie								
	Handball								
	Hockey								
	Judo								
	Lutte								
	Pentathlon moderne								
	Rugby								
	Taekwondo								
	Tennis								
	Tennis de table								
	Tir								
	Tir à l'arc								
	Triathlon								
	Voile								
	Volleyball								
	Volleyball (de plage)								
			Stade des cérémonies d'ouverture et de clôture						
			Village olympique						
			CIRTV						
			CPP						
			Village des médias						

Tableau 22 (Financement et aménagement des sites)

Sport/discipline olympique	Constructions permanentes					Coût de construction				
	Date de construction initiale	Date de modernisation (si achevée)	Calendrier de construction			Coût total des travaux de construction permanente USD 2016 (000)	Organe responsable du financement des travaux de construction permanente	Coût total de l'aménagement olympique USD 2016 (000)	Organe responsable de l'aménagement olympique	Coût total du site USD 2016 (000)
			Date de début	Date de fin	Durée					
Sports aquatiques (marathon)										
Sports aquatiques (natation)										
Sports aquatiques (natation synchronisée)										
Sports aquatiques (plongeon)										
Sports aquatiques (water-polo)										
Athlétisme (courses & concours)										
Athlétisme (marathon)										
Athlétisme (marche)										
Aviron										
Badminton										
Basketball (éliminatoires)										
Basketball (phase finale)										
Boxe										
Canoë (slalom)										
Canoë (sprint)										
Cyclisme (BMX)										
Cyclisme (sur piste)										
Cyclisme (sur route)										
Cyclisme (VTT)										
Sports équestres										
Escrime										
Football (éliminatoires)										
Football (phase finale)										

Tableau 22 (Financement et aménagement des sites)

Sport/discipline olympique	Constructions permanentes					Coût de construction				
	Date de construction initiale	Date de modernisation (si achevée)	Calendrier de construction			Coût total des travaux de construction permanente USD 2016 (000)	Organe responsable du financement des travaux de construction permanente	Coût total de l'aménagement olympique USD 2016 (000)	Organe responsable du financement de l'aménagement olympique	Coût total du site USD 2016 (000)
			Date de début	Date de fin	Durée					
Golf										
Gymnastique										
Haltérophilie										
Handball										
Hockey										
Judo										
Lutte										
Pentathlon moderne										
Rugby										
Taekwondo										
Tennis										
Tennis de table										
Tir										
Tir à l'arc										
Triathlon										
Voile										
Volleyball										
Volleyball (de plage)										
Stade des cérémonies d'ouverture et de clôture										
Village olympique										
CIRTV										
CPP										
Village des médias										
Total Cost										

Tableau 22 (Financement et aménagement des sites)

Sport/discipline olympique	Responsabilités en matière d'aménagement des sites					Dates de cession des sites	
	% de terrain déjà garanti pour le projet des Jeux	Organe responsable de l'approbation de la construction	Organe responsable de la réalisation des travaux de construction permanente	Organe responsable de la réalisation de l'aménagement olympique	Organe responsable du financement du site depuis l'achèvement de la construction jusqu'au moment des Jeux	Date à laquelle le site sera mis à la disposition du COJO	Date à laquelle le site sera rendu à son propriétaire
Sports aquatiques (marathon)							
Sports aquatiques (natation)							
Sports aquatiques (natation synchronisée)							
Sports aquatiques (plongeon)							
Sports aquatiques (water-polo)							
Athlétisme (courses & concours)							
Athlétisme (marathon)							
Athlétisme (marche)							
Aviron							
Badminton							
Basketball (éliminatoires)							
Basketball (phase finale)							
Boxe							
Canoë (slalom)							
Canoë (sprint)							
Cyclisme (BMX)							
Cyclisme (sur piste)							
Cyclisme (sur route)							
Cyclisme (VTT)							
Sports équestres							
Escrime							
Football (éliminatoires)							

Tableau 22 (Financement et aménagement des sites)

Sport/discipline olympique	Responsabilités en matière d'aménagement des sites					Dates de cession des sites	
	% de terrain déjà garanti pour le projet des Jeux	Organe responsable de l'approbation de la construction	Organe responsable de la réalisation des travaux de construction permanente	Organe responsable de la réalisation de l'aménagement olympique	Organe responsable du financement du site depuis l'achèvement de la construction jusqu'au moment des Jeux	Date à laquelle le site sera mis à la disposition du COJO	Date à laquelle le site sera rendu à son propriétaire
Football (phase finale)							
Golf							
Gymnastique							
Haltérophilie							
Handball							
Hockey							
Judo							
Lutte							
Pentathlon moderne							
Rugby							
Taekwondo							
Tennis							
Tennis de table							
Tir							
Tir à l'arc							
Triathlon							
Voile							
Volleyball							
Volleyball (de plage)							
Stade des cérémonies d'ouverture et de clôture							
Village olympique							
CIRTV							
CPP							
Village des médias							

Tableau 23 (Dépenses en capital – sites de compétition et autres sites)

	Dépenses en Capital en USD 2016 (000)						
	Dépenses en Capital hors COJO				Dépenses en Capital du COJO		Total
	Financement public		Financement privé		Ligne budgétaire 1.1		
	Modernisation des installations existantes	Nouvelle installation	Modernisation des installations existantes	Nouvelle installation	Modernisation des installations existantes	Nouvelle installation	
Competition Venue(s)							
Venue 1							
Venue 2							
....							
Sub-Total							
Training Venue(s)							
Training Venue 1							
Training Venue 2							
....							
Sub-Total							
Villages							
Olympic Village(s)							
Media Village(s)							
Other Village(s)							
Sub-Total							
IBC							
MPC							
Sub-Total							
Other non-competition venues							
Please specify							
....							
Sub-Total							
Sub-total per construction							
Total per stakeholder							

Tableau 23 (Dépenses en capital – sites de compétition et autres sites)

	Dépenses en Capital en USD 2024 (000)						
	Dépenses en Capital hors COJO				Dépenses en Capital du COJO		Total
	Financement public		Financement privé		Ligne budgétaire 1.1		
	Modernisation des installations existantes	Nouvelle installation	Modernisation des installations existantes	Nouvelle installation	Modernisation des installations existantes	Nouvelle installation	
Competition Venue(s)							
Venue 1							
Venue 2							
....							
Sub-Total							
Training Venue(s)							
Training Venue 1							
Training Venue 2							
....							
Sub-Total							
Villages							
Olympic Village(s)							
Media Village(s)							
Other Village(s)							
Sub-Total							
IBC							
MPC							
Sub-Total							
Other non-competition venues							
Please specify							
....							
Sub-Total							
Sub-total per construction							
Total per stakeholder							

2.4 Garanties

Veillez trouver ci-après une liste de garanties à inclure dans le cadre de l'étape 2. Une garantie doit être un engagement juridiquement contraignant. Si certaines épreuves se déroulent dans un autre pays, des garanties supplémentaires doivent être fournies par les autorités correspondantes de ce pays.

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.1	Aspects Juridiques – Engagement	<p>Le comité de candidature, la ville et le CNO (ci-après collectivement dénommés « les parties ») admettent et déclarent avoir connaissance du contrat qui devra être conclu avec le Comité International Olympique (« CIO ») si la ville en question est élue pour organiser les Jeux de la XXXIIIe Olympiade (ledit contrat, incluant toutes les annexes et tous les autres documents qui en font partie, étant ci-après dénommé « le Contrat ville hôte » et lesdits Jeux étant ci-après dénommés les Jeux), et sont prêts à signer le Contrat ville hôte sans réserve ni amendement.</p> <p>Dès lors, les parties déclarent que pendant la candidature de la ville, elles s'abstiendront de signer, d'approuver ou d'accepter tout acte juridique, contrat, engagement ou toute autre action qui seraient contraires ou pourraient porter préjudice aux obligations stipulées dans le Contrat ville hôte. Au cas où les parties auraient déjà conclu, approuvé ou accepté un engagement susceptible de contrecarrer, gêner, entraver ou rendre impossible le respect d'une clause quelconque du Contrat ville hôte, elles signaleront, le 7 octobre 2016 au plus tard, l'existence dudit engagement à la commission exécutive du CIO.</p> <p>Les parties déclarent que de tels engagements ne seront ni appliqués ni exécutoires vis-à-vis du CIO et que ces engagements seront considérés, en ce qui concerne le CIO et toute partie avec laquelle le CIO peut conclure un accord relatif aux Jeux, comme nuls et nonavenus, à moins qu'ils n'aient été expressément demandés et/ou approuvés par écrit par le CIO. De plus, les parties prendront toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à tout engagement qui serait contraire aux obligations stipulées dans le Contrat ville hôte, ou faire en sorte que cet engagement soit résilié.</p> <p>Les parties s'engagent à respecter la Charte olympique et, en particulier, les Règles et textes d'application concernant l'utilisation des propriétés olympiques et confirment qu'elles se sont assurées ou s'assureront que le symbole olympique, les termes « olympique » et « Olympiade » et la devise olympique sont protégés au nom du CIO. Le CNO atteste que, conformément à la Charte olympique, au cas où une telle protection existerait au nom ou au profit du CNO, le CNO exercera ces droits selon les directives reçues de la commission exécutive du CIO.</p> <p>Les parties déclarent que tout différend né pendant la candidature de la ville, relatif audit Engagement, sera définitivement résolu par le Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne, conformément au Code d'arbitrage en matière de sport. Le droit suisse s'appliquera à cet Engagement.</p>

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.2	Aspects juridiques	<p>Au nom de la [ville] et de [toute autre autorité compétente], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucune manifestation, conférence ou autre réunion publique ou privée majeure qui pourrait avoir un impact sur le succès de la planification, de l'organisation, du financement et de la réalisation des Jeux ou sur leur exposition au public et aux médias, ne se tiendra dans la ville même, dans ses environs ou dans les villes accueillant d'autres sites de compétition ou dans leurs environs, pendant les Jeux ou pendant la semaine qui les précède, ou celle qui les suit, sans l'accord écrit préalable du CIO.
G 2.3	Aspects juridiques	<p>Au nom de [l'autorité compétente], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les propriétés olympiques, en particulier le symbole olympique, les termes « olympique » et « Olympiade », ainsi que la devise olympique bénéficient dans le pays hôte d'une protection juridique adéquate et permanente au nom du CIO; • la législation appropriée est ou sera mise en place dans le pays hôte, au plus tard le 1^{er} janvier 2022, pour assurer la protection des droits et intérêts du CIO en relation avec les Jeux, conformément à la condition requise dans le Contrat ville hôte. Cette législation comprendra en particulier des : i) protections contre le marketing sauvage (à savoir empêcher toute association directe et/ou indirecte non autorisée avec les propriétés olympiques et/ou les Jeux, toute exploitation desdites propriétés ou promotion à l'aide de celles-ci ii); mesures pour éliminer la vente à la sauvette à proximité des sites olympiques (durant la période commençant deux semaines avant la cérémonie d'ouverture et se terminant à la cérémonie de clôture); iii) mesures pour empêcher et sanctionner la revente non autorisée de billets; iv) mesures pour empêcher la fabrication et la vente de marchandise de contrefaçon en relation avec les Jeux; v) mesures pour contrôler les espaces publicitaires publics et privés (panneaux d'affichage, publicité dans les transports publics, espace aérien, etc.); vi) mesures pour interdire les sites de retransmissions en direct, projections publiques ou autres événements similaires non autorisés; et vii) protections contre la diffusion ou retransmission non autorisée d'images des Jeux sur tous les médias; et • les procédures et voies de recours permettent, et permettront, le règlement des différends relatifs aux sujets mentionnés ci-dessus, de manière opportune, et en particulier de manière accélérée dans les cas survenant durant la période précédant immédiatement les Jeux Olympiques ou pendant ceux-ci.

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.4	Aspects juridiques – formalités douanières	<p>Au nom de [l'autorité compétente], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>pendant une période commençant au plus tard quatre (4) ans avant la date d'ouverture prévue des Jeux et courant jusqu'à un (1) an au moins après la clôture des Jeux, tous les animaux, équipements et fournitures importés dans le pays hôte pour les besoins des Jeux (y compris pour les épreuves tests et préparatifs avant les Jeux) et pour l'usage du CIO, des entités gérées par le CIO, du fournisseur officiel des services de chronométrage et de résultats – et de ses sous-traitants, des diffuseurs détenteurs de droits, des Fédérations Internationales, des Comités Nationaux Olympiques, des médias, des sponsors et fournisseurs olympiques, peuvent entrer dans le pays hôte aux fins susmentionnées, dans chaque cas sans droits de douane, taxes ou autres charges similaires à payer dans le pays hôte, à condition que ces animaux, équipements, fournitures et autres articles soient ou bien utilisés dans le pays hôte, ou bien abandonnés (et non vendus) ou bien réexportés dans un délai raisonnable après la clôture des Jeux.</i>
G 2.5	Aspects juridiques – immigration	<p>Au nom de [l'autorité compétente], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>toutes les personnes accréditées en possession d'un passeport en cours de validité et d'une carte d'identité et d'accréditation olympique pourront entrer dans le pays et exercer leur fonction olympique pour la durée des Jeux Olympiques et pour une période n'excédant pas un mois avant et un mois après les Jeux, conformément aux conditions opérationnelles du Contrat ville hôte.</i> • <i>Les mesures nécessaires seront prises pour que l'application des lois et réglementations sur le travail du pays hôte aux personnes accréditées n'empêchera pas ou ne gênera pas ces dernières dans l'exercice de leurs fonctions olympiques conformément aux besoins et exigences spécifiques de celles-ci.</i>

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.6	Aspects juridiques – permis de travail	<p>Au nom de [l'autorité compétente], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> le personnel lié aux Jeux Olympiques, outre les personnes habilitées à recevoir une carte d'identité et d'accréditation olympique qui doivent accomplir certaines fonctions olympiques dans le pays hôte (en particulier les employés, agents ou représentants du CIO, les entités gérées par le CIO, le fournisseur officiel des services de chronométrage et de résultats and ses sous-traitants, les diffuseurs détenteurs de droits, les Fédérations Internationales, délégations des Comités Nationaux Olympiques participants et les médias, ainsi que les partenaires de marketing olympique) pourront obtenir les visas d'entrée et permis de travail nécessaires de manière rapide et simplifiée et sans paiement dans le pays hôte de droits ou autres frais similaires, pour une période commençant au plus tard une (1) année avant le début prévu des Jeux et courant jusqu'à une (1) année au moins après la fin des Jeux (ou pour une période plus longue à la demande écrite du CIO en fonction des besoins opérationnels spécifiques de certaines organisations et catégories de personnel).
G 2.7	Marketing	<p>Joignez une copie dûment signée de l'Accord sur le programme de marketing conjoint, avec les garanties écrites de chaque fédération nationale de sport et toute autre pièce requise dans le dossier des garanties.</p> <p>Note : une version provisoire de l'Accord sur le programme de marketing conjoint devra être envoyée au CIO pour examen d'ici au 31 juillet 2016.</p>
G 2.8	Marketing	<p>Joignez une copie dûment signée de l'Accord sur le programme de marketing paralympique conjoint.</p> <p>Note : une version provisoire de cet Accord devra être envoyée à l'IPC pour examen d'ici au 31 juillet 2016.</p>
G 2.9	Marketing	<p>Fournissez une garantie de la part du comité de candidature et de la ville confirmant l'obtention des options exécutoires auprès des tiers compétents pour l'acquisition de tous les espaces publicitaires extérieurs existants ou futurs (panneaux d'affichage, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> sur les lieux des compétitions ou des manifestations et activités officielles organisées en relation avec les Jeux Olympiques ainsi que dans les installations et sur les terrains voisins situés dans un rayon de 500 mètres autour du périmètre de ces emplacements; et dans les transports publics (bus, métro, tram, etc.) et sur les aires de stationnement adjacentes dans la ville hôte et les villes jouant un rôle opérationnel dans l'organisation des Jeux Olympiques (autres villes sites, points d'entrée, plateformes de transport, etc. – y compris les espaces publicitaires intérieurs ou extérieurs dans les aéroports).

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.10	Marketing	Fournissez la ou les garanties nécessaires de la part de l'Hôtel de la Monnaie et/ou du Ministère des Finances (ou de tout autre organisme gouvernemental compétent) en vertu desquelles ces derniers s'engagent à mettre en place un programme de monnaies/billets en coopération avec le COJO et à verser une part des revenus provenant de ce programme au COJO et au CIO.
G 2.11	Finances – services publics (entités gouvernementales)	Fournissez une garantie des autorités compétentes confirmant que les services à fournir par ces autorités seront mis à disposition, sans frais pour le comité d'organisation (COJO), et fournissez une liste de tous ces services. Le cas échéant, indiquez dans quel secteur une contribution minimale du COJO s'appliquerait.
G 2.12	Finances – Impôts et taxes	<p>Au nom de [l'autorité compétente], nous reconnaissons par la présente que, conformément au Contrat ville hôte, il sera demandé à la Ville hôte, au CNO hôte et au COJO de prendre toutes les mesures nécessaires, en coordination avec les autorités compétentes du pays hôte, pour que la législation fiscale du pays hôte soit mise en oeuvre et appliquée de manière à garantir ce qui suit :</p> <p>a) <i>le COJO aura pleine jouissance des ressources mises à sa disposition par le CIO ou par des entités gérées par ce dernier pour contribuer à assurer son efficacité dans la planification, l'organisation, le financement et la mise sur pied des Jeux et ne sera pas redevable d'impôts directs ou indirects dans le pays hôte en lien avec un quelconque versement ou une quelconque contribution en sa faveur de la part du CIO, ou d'entités gérées par ce dernier, selon les termes du Contrat ville hôte;</i></p> <p>b) <i>les versements et autres contributions de la part du CIO, d'entités gérées par ce dernier et du chronométreur officiel* au COJO seront totalement affectés à la planification, à l'organisation, au financement et à la mise sur pied des Jeux, et les revenus de ces parties en lien avec les Jeux seront pleinement alloués au développement du Mouvement olympique et à la promotion du sport conformément à la Charte olympique. Pour cela, le CIO, toute entité gérée par le CIO et le chronométreur officiel ne seront pas redevables d'impôts directs ou indirects sur les revenus générés en relation avec les Jeux, ni sur les versements effectués par ces parties au COJO;</i></p> <p>c) <i>des mesures appropriées, telles que détaillées dans le Contrat ville hôte, seront prises pour éviter les cas de double imposition pour les athlètes et d'autres parties prenantes aux Jeux (individus ou entités juridiques, tels qu'énumérés dans le Contrat ville hôte) qui sont temporairement présentes dans le pays hôte dans le but d'accomplir leurs fonctions olympiques; et</i></p> <p>d) <i>le CIO et certaines autres parties prenantes aux Jeux (telles qu'énumérées dans le Contrat ville hôte) temporairement présentes dans le pays hôte dans le but d'accomplir leurs fonctions olympiques seront traités d'une manière qui ne sera pas moins favorable au traitement accordé aux partenaires de marketing du COJO ou autres acteurs nationaux s'agissant des impôts indirects.</i></p> <p>À cet égard, [l'autorité compétente] garantit ici qu'elle apportera à la Ville hôte, au CNO hôte et au COJO toute l'assistance et la coopération nécessaires, et prendra toutes les mesures requises pour répondre aux conditions énoncées dans le Contrat ville hôte en matière fiscale, notamment, le cas échéant, par l'adoption et l'application de dispositifs réglementaires temporaires.</p> <p>*(les termes spécifiques sont définis dans le Contrat ville hôte)</p>

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.13	Finances – Prix raisonnables	Fournissez une déclaration émanant des autorités compétentes expliquant la façon dont elles entendent éviter le gonflement des prix avant et pendant les Jeux, avec une référence particulière aux tarifs hôteliers et tarifs des services connexes applicables à quiconque assistera aux Jeux, y compris aux spectateurs non accrédités.
G 2.14	Finances – sites	<p>À l'aide du Tableau 22 (Financement et aménagement des sites), identifiez tous les investissements en relation avec les sites existants, prévus ou supplémentaires et fournissez des garanties de la part des autorités compétentes, ou des promoteurs/propriétaires privés pour le financement et la réalisation de tous les projets. Veuillez inclure toutes les dépenses en capital dans la ville hôte et les autres villes sites proposées qui auront un impact direct sur les Jeux, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sites de compétition • sites d'entraînement • stade des cérémonies <p>Pour chaque site, veuillez indiquer le pourcentage des coûts pris en charge par les différentes entités.</p>
G 2.15	Finances – village olympique	À l'aide du Tableau 22 (Financement et aménagement des sites) , identifiez tous les investissements en relation avec le village olympique et fournissez des garanties de la part des autorités compétentes, ou des promoteurs/propriétaires privés, pour le financement et la livraison de tous les travaux liés au village olympique.
G 2.16	Finances – village olympique	Fournissez une garantie de la part des autorités locales, régionales ou nationales , ou autre forme d'engagement, concernant la couverture d'un éventuel déficit dans le financement du village olympique.
G 2.17	Finances – CIRTV/ CPP	À l'aide du Tableau 22 (Financement et aménagement des sites) , identifiez tous les investissements en relation avec le CIRTV et le CPP, et fournissez des garanties de la part des autorités compétentes, ou des promoteurs/propriétaires privés , pour le financement et la livraison du CIRTV et du CPP.
G 2.18	Finances – village des médias	À l'aide du Tableau 22 (Financement et aménagement des sites) , identifiez tous les investissements en relation avec le ou les villages des médias et fournissez des garanties de la part des autorités compétentes, ou des promoteurs/propriétaires privés , pour le financement et la livraison de tous les travaux liés au(x) village(s) des médias.

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.19	Finances – infrastructure de transport	À l'aide des Tableaux 50a, 50b, 50c, et 50d (Infrastructure de transport) de l'étape 1, fournissez des garanties de la part des autorités compétentes, ou des promoteurs/propriétaires privés , pour le financement et la livraison de chacun des projets liés au transport énumérés dans les tableaux.
G 2.20	Sites – accords sur l'utilisation des sites (Modèle de garantie fourni séparément)	Pour tous les sites olympiques importants (sites de compétition, sites des cérémonies d'ouverture/clôture, le(s) village(s) olympique(s), le(s) village(s) des médias et autres villages, le CPP/CIRTV), fournissez des garanties écrites de la part de tous les propriétaires actuels et futurs octroyant au COJO le droit d'utilisation du (des) site(s) et le contrôle des droits commerciaux en ce qui concerne les sites olympiques existants ou à construire (comprenant, sans s'y limiter, les conditions énoncées dans l'Annexe relative aux sites exempts de publicité) pour la période durant laquelle le COJO a le contrôle des sites, y compris durant les épreuves tests. Le texte doit également mentionner l'obligation de transférer la garantie au(x) futur(s) propriétaire(s) – en cas de vente. Veuillez indiquer le numéro unique correspondant à chaque site sur la garantie.
G 2.21	Sites – accords sur l'utilisation des sites – Jeux Paralympiques (Modèle de garantie fourni séparément)	Fournissez une garantie de la part de tous les propriétaires actuels et futurs concernant l'utilisation des sites et le contrôle des droits commerciaux sur tous les sites de compétition qui seront utilisés pendant la période des Jeux Paralympiques et qui ne sont pas déjà couverts par la garantie d'utilisation des sites ci-dessus.
G 2.22	Sites – Accessibilité	Fournissez une garantie de la part des autorités compétentes indiquant les normes nationales et internationales en matière d'accessibilité qui seront appliquées pour les Jeux Paralympiques (y compris dans le village olympique et paralympique) et confirmant que l'accessibilité sera pleinement intégrée dans les phases de planification et de construction.
G 2.23	Sites – village olympique	Fournissez une garantie de la part des autorités ou propriétaires concernés stipulant que le site choisi pour la construction du village olympique est conforme au plan d'aménagement urbain et aux critères à respecter pour l'obtention d'un permis de construire.
G 2.24	Sites – village olympique	Fournissez une garantie stipulant que les propriétaires du village olympique acceptent que le COJO fasse partie de l'équipe de conception du village.

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.25	Sites et infrastructure – durabilité	<p>Fournissez une ou des garanties de la part des autorités compétentes stipulant que tous les travaux de construction des sites et le développement de l'infrastructure nécessaires à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques seront exécutés dans le respect des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>réglementations et lois locales, régionales et nationales;</i> • <i>accords et protocoles internationaux, ratifiés par le gouvernement du pays hôte ou autrement appliqués dans le pays hôte (veuillez les citer).</i> <p>concernant l'aménagement urbain, la construction, la protection de l'environnement, la santé et la sécurité, ainsi que le travail et la lutte anti-corruption.</p>
G 2.26	Sites et infrastructure – Énergie	<p>Fournissez une garantie de la part de l'autorité ou des autorités compétentes selon laquelle le ou les fournisseurs de services publics offriront une qualité d'énergie suffisante ainsi qu'un degré de résilience approprié pour répondre aux besoins des Jeux, ainsi qu'un soutien opérationnel sur l'ensemble du théâtre des opérations olympiques, en tenant compte des éventuelles incidences sur les activités courantes afin de ne pas pénaliser la clientèle existante.</p>
G 2.27	Sites et infrastructure – Télécommunications	<p>Fournissez une garantie de la part de l'autorité ou des autorités compétentes confirmant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>la mise à disposition d'une infrastructure et de services améliorés de télécommunications essentiels au déroulement des Jeux;</i> • <i>Pour chaque site de compétition et autre site olympique, l'offre d'une capacité et d'une qualité de service suffisantes en matière de télécommunications fixes et mobiles pour soutenir les opérations liées aux Jeux et répondre aux besoins de communication auprès du grand public, des visiteurs et des résidents durant les Jeux.</i>

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.28	Sites et infrastructure – Télécommunications	<p>Fournissez une ou des garanties de la part des organismes compétents confirmant leur engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>d'allouer, de gérer et de contrôler les fréquences nécessaires à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (gestion des fréquences non réglementées comprises).</i> • <i>d'offrir l'accès gratuit aux fréquences radio aux groupes de clients suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> – <i>athlètes</i> – <i>FI</i> – <i>CIO</i> – <i>médias</i> – <i>COJO</i> – <i>diffuseurs</i> – <i>CNO</i> – <i>partenaires olympiques</i> <p>ce pour la réservation, l'attribution, la gestion des fréquences allouées et des services connexes pendant une période allant d'un mois avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques à une semaine après la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques.</p>
G 2.29	Transport	<p>Pour toutes les autorités (nationales, régionales, municipales, etc.) chargées de la planification et de la construction/modernisation de l'infrastructure de transport mentionnée dans le plan prévu pour l'infrastructure de transport – Tableaux 50a, 50b, 50c et 50d (Infrastructure de transport), fournissez les pièces justificatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>autorisations requises</i> • <i>confirmation de la part des organismes responsables des projets</i> • <i>échéances de construction</i>
G 2.30	Transport	<p>Pour le parc et le matériel roulant (prévus et supplémentaires), fournissez des garanties mentionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les organismes responsables des projets</i> • <i>le financement</i>

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.31	Transport	Fournissez une garantie de la part de l'autorité compétente que les opérations du ou des centres de contrôle et commandement de la circulation et du transport régional et municipal seront pleinement intégrées au plan général mis en place pour le transport et la circulation aux Jeux.
G 2.32	Sûreté et sécurité	Fournissez une garantie de la part des autorités nationales, régionales et locales compétentes selon laquelle les Jeux Olympiques et Paralympiques se dérouleront en toute sécurité et en toute quiétude. Cette garantie doit inclure les responsabilités respectives de toutes les autorités compétentes (finances, planification, opérations, etc.) et préciser qui détient l'autorité suprême en matière de sécurité.
G 2.33	Questions médicales	Fournissez une garantie de la part des autorités compétentes confirmant leur responsabilité pour tous les aspects liés aux services médicaux et de santé pour les Jeux, conformément au Contrat ville hôte.
G 2.34	Questions médicales	Fournissez une garantie de la part de l'organe de contrôle national concerné que les médecins d'équipe seront habilités à soigner les membres de leur délégation nationale durant la période des épreuves tests et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et pourront notamment établir des ordonnances et prescrire des examens médicaux dans le village olympique, moyennant preuve de leur qualification de médecin en exercice dans leur pays d'origine.
G 2.35	Liberté des médias	<p>Au nom du [gouvernement national] et de [toute autre autorité nationale concernée], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>pour la période commençant à l'ouverture du Centre International de Radio-Télévision Olympique (CIRTV) et du Centre Principal de Presse (CPP) – (approximativement huit semaines avant le début des Jeux) jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques, il n'y aura aucune restriction ou limitation :</i> <ul style="list-style-type: none"> – à la liberté des médias de fournir une couverture médiatique indépendante des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que des événements qui y sont liés, et l'indépendance éditoriale des articles diffusés ou publiés par les médias; – au droit des participants aux Jeux et des spectateurs d'accéder aux ressources des grands médias sociaux internationaux, médias en ligne et plateformes numériques des médias accrédités; – au droit du diffuseur hôte des Jeux (Olympic Broadcasting Services – OBS) de mener ses activités en toute indépendance.

2.4 Garanties

Nombre	Sujet	Garantie
G 2.36	Paris sportifs/ manipulation de compétitions	<p>Au nom de la [ville] et de [toute autre autorité nationale concernée], nous prenons l'engagement de et confirmons ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'[autorité] ne sera pas impliquée, directement ou indirectement, dans des paris sportifs en relation avec les Jeux, ni ne soutiendra de telles activités ou ne sera soutenue dans de telles activités;</i> • <i>L'[autorité] soutiendra le CIO pour faire en sorte que l'intégrité du sport soit pleinement protégée, eu égard aux activités de paris en relation avec les Jeux et à la manipulation de compétitions;</i> • <i>L'[autorité] prendra les mesures nécessaires pour faciliter les relations du CIO avec tous les organes chargés de l'application des lois, les autorités nationales en charge de l'intégrité du sport et/ou des paris dans le sport, et les opérateurs nationaux de paris.</i>
G 2.37	Conformité avec les prescriptions de l'AMA	<p>Au nom du [gouvernement national], nous confirmons et nous engageons à ce que les mesures nécessaires soient prises pour assurer ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>l'Organisation Nationale Antidopage (ONAD) se conforme au Code mondial antidopage;</i> • <i>l'Organisation Nationale Antidopage (ONAD) possède les ressources, l'expérience et les compétences pour mettre en œuvre des programmes de contrôle du dopage au niveau national et international, et s'engage à soutenir le COJO par des conseils, la formation de personnel et la mise à disposition de ressources, conformément aux prescriptions de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA);</i> • <i>la coopération et le partage d'informations entre les autorités sportives et les autorités publiques (police, douanes) en relation avec la lutte contre le dopage, ainsi que l'exécution des engagements figurant dans le Contrat ville hôte en application de la Convention de l'UNESCO contre le dopage en sport et du Code mondial antidopage;</i> • <i>le respect de toutes les autres dispositions spécifiées par l'AMA et le CIO en relation avec le programme de contrôle du dopage mené avant et pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques.</i>

Instructions pour le dépôt des dossiers de candidature – Partie 2 (date limite : 7 octobre 2016)

- Dossier de candidature – Partie 2 (PDF) : à soumettre séparément en anglais et en français au format A4 sur clé USB.
- Dossier de candidature – Partie 2 : maximum 20 pages dans chacune des deux langues (anglais et français) (y compris tous les tableaux et plans, sans compter les pages de couverture).
- Veuillez fournir 80 clés USB au CIO :
 - La clé USB devra contenir un document en PDF du dossier de candidature (fichiers anglais et français séparés), tous les tableaux au format Excel et tous les autres documents et études au format PDF.
 - Veuillez créer les fichiers suivants sur la clé USB :
 - Dossier de candidature
 - Tableaux
 - Autres documents/études
- Les originaux des garanties doivent être remis séparément (avec un jeu d'exemplaires en anglais) ainsi que sous forme électronique (5 clés USB séparées). Veuillez indiquer clairement le numéro de référence sur chaque garantie.

Table des matières – Questionnaire Étape 3

Introduction	71
Vue d'ensemble du calendrier	72
3. Questionnaire – Étape 3	73
3.1 Concept des Jeux (mise à jour)	73
3.2 Expérience des Jeux et des athlètes	75
3.3 Sport	77
3.4 Sites	81
3.4.1 Village(s) olympique(s)	86
3.4.2 Installations pour les médias	88
3.5 Jeux Paralympiques	96
3.6 Durabilité	104
3.7 Sûreté et sécurité des Jeux	106
3.8 Hébergement	107
3.9 Transport	112
3.10 Finances	123
3.11 Marketing	128
3.12 Plan de transition	132
3.13 Garanties	133

Introduction

Résumé	<p>Il sera demandé aux villes candidates de démontrer qu'elles disposent d'un plan des Jeux faisable et d'héritages livrables. Au cours de cette étape, l'accent sera mis sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse du projet des Jeux, avec une attention particulière pour les risques et opportunités liés à la livraison • solutions durables • impacts des Jeux et héritage en termes de sites olympiques <p>C'est la troisième étape d'une procédure de candidature intégrée unique au fil de laquelle les villes candidates passent d'une étape à l'autre, à condition de satisfaire progressivement aux exigences.</p>
Documents de référence associés	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations de l'Agenda olympique 2020 • Les Jeux Olympiques – Cadre de référence • Contrat ville hôte – Principes • Contrat ville hôte – Conditions opérationnelles • Procédure de candidature aux Jeux Olympiques de 2024 • Base terminologique d'OGKM (en anglais)

L'étape Livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques sera dédiée à une analyse du projet des Jeux tenant compte des risques et opportunités liés à la livraison. Elle s'appuiera sur l'analyse réalisée au cours des étapes précédentes, notamment :

- **Étape 1** : vision, concept des Jeux et stratégie
- **Étape 2** : gouvernance, aspects juridiques et financement des sites

Les conclusions de l'analyse effectuée au cours de ces étapes précédentes fourniront un contexte et les villes pourront ainsi communiquer au CIO tout changement important lors de cette dernière étape.

Au cours de cette étape, l'attention se portera sur les programmes de financement et de livraison de l'héritage des Jeux au profit de communautés locales. Un « filtre » durabilité sera également appliqué tout au long de l'évaluation des plans des villes candidates.

Il sera demandé aux villes candidates de démontrer qu'elles disposent d'un plan des Jeux faisable et d'héritages livrables par une analyse des éléments fondamentaux suivants :

- Plan directeur des Jeux – Mise à jour et revue finales
 - Sites
 - Infrastructure
 - Programme de développement
 - Dispositions en matière de livraison
 - Dispositions en matière de coordination et de suivi
- Façon dont la durabilité est intégrée dans tous les aspects de la planification et des opérations du COJO et de ses partenaires de livraison.
- Stratégies et concepts opérationnels
 - Hébergement
 - Sécurité
 - Transports
 - Village(s)
- Dispositions organisationnelles, rôles et responsabilités
- Dispositions des parties prenantes des Jeux et analyse de l'expérience
- Analyse du budget des dépenses de fonctionnement des Jeux
- Analyse des sources de financement – Livraison des Jeux
- Il sera également demandé aux villes candidates de définir leur plan pour les Jeux Paralympiques, en mettant en évidence les dispositions proposées en matière de livraison en plus des Jeux Olympiques, y compris quand elles sont intégrées aux Jeux Olympiques ou diffèrent de ceux-ci.

Vue d'ensemble du calendrier

L'étape 3 comprendra les activités suivantes :

ÉTAPE 3 – Livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques Décembre 2016 – septembre 2017	
Troisième versement des frais de services de candidature (150 000 USD)	Janvier 2017 (un mois après la confirmation par la commission exécutive du nom des villes candidates qui passent à l'étape suivante)
Date limite de dépôt par les villes candidates pour : Partie 3 du dossier de candidature : Livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques	vendredi 3 février 2017
Analyse de la commission d'évaluation du CIO avec visite à chaque ville candidate	Février – juin 2017
Publication du rapport de la commission d'évaluation sur www.olympic.org	Juillet 2017 (date à confirmer)
Les villes ont un droit de réponse après la publication du rapport de la commission d'évaluation	Juillet 2017 (date à confirmer)
Séance d'information sur les villes candidates 2024 pour les membres du CIO et les Fédérations Internationales des sports olympiques d'été	Juillet 2017 (date à confirmer)
Désignation par la commission exécutive du CIO des villes candidates qui seront soumises au vote de la Session du CIO, conformément au texte d'application de la Règle 33 de la Charte olympique	Septembre 2017
Élection de la ville hôte des Jeux Olympiques de 2024, Lima, Pérou	Septembre 2017
Première réunion avec la ville élue/le CNO afin de déterminer les étapes suivantes et de définir les grandes lignes des procédures de travail au cours des six mois à venir	Lendemain de l'élection Lima
Séance individuelle de bilan avec chaque CNO/ville candidate	6-9 mois après l'élection

3. Questionnaire – Étape 3

3.1 Concept des Jeux (mise à jour)

Objectif	Question/s
<p>Confirmer et/ou mettre à jour les informations préalablement indiquées à l'étape 1 et mettre les changements en évidence.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Veuillez confirmer les dates proposées pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. 2. Décrivez tous les changements importants apportés à votre concept des Jeux, y compris au plan directeur des sites proposé dans la version soumise précédemment. <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez le motif de ces changements 3. Fournissez un nouveau plan A mis à jour. <p>Instructions relatives au plan du concept des Jeux Olympiques (plan A)</p> <p>Fournissez un plan (format A3 maximum en indiquant clairement l'échelle graphique utilisée) de votre ville/région sur lequel figure votre projet, donnant ainsi un aperçu visuel complet de celui-ci.</p> <p>Le plan A doit montrer l'emplacement des principaux sites et infrastructures olympiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sites de compétition • site des cérémonies d'ouverture/de clôture • village(s) olympique(s) • autre(s) village(s) d'hébergement • principale infrastructure de transport (aéroport(s), autoroutes, lignes de train/méto, etc.) • principaux sites de retransmission en direct ou sites de célébration/festival • hôtels du CIO • Centre Principal de Presse (CPP) • Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) <ul style="list-style-type: none"> – Signalez chaque élément d'infrastructure de transport sur le plan au moyen d'un numéro unique (si vous les connaissez, utilisez les mêmes numéros que ceux qui seront reportés dans les Tableaux 50a, 50b, 50c et 50d (Infrastructure de transport) et respectez le code couleur suivant : <ul style="list-style-type: none"> – BLEU CLAIR : infrastructure existante, pas de constructions permanentes nécessaires – BLEU FONCÉ : infrastructure existante, constructions permanentes nécessaires – VERT : infrastructure prévue (indépendamment des Jeux) – ROUGE : infrastructure supplémentaire (nécessaire à l'accueil des Jeux) <p>Si votre aéroport international d'accueil ne figure pas sur ce plan, merci d'indiquer sa direction par une flèche ainsi que la distance restant à parcourir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez dessiner sur ce plan un rayon de 10 km autour du ou des villages olympiques

3.1 Concept des Jeux (mise à jour)

Objectif	Question/s
<p>Démontrer comment les communautés hôtes et les visiteurs peuvent s'engager activement dans les Jeux pour soutenir des impacts positifs et l'opinion publique.</p>	<p>Sur la base de la stratégie proposée lors de l'étape 1 (stratégies pour soutenir un festival dans toute la ville hôte) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Quels sont les programmes et initiatives envisagés pour développer l'engagement au sein de la communauté avant les Jeux ? 5. Décrivez votre concept pour les événements culturels qui se tiendront à la fois pendant la période précédant les Jeux et pendant les Jeux. 6. Décrivez votre concept pour les programmes éducatifs destinés à promouvoir le sport et un mode de vie sain, ainsi que les valeurs olympiques au cours des années précédant les Jeux et pendant les Jeux. 7. Décrivez votre concept pour les activités organisées en ville et les sites de retransmission en direct, ainsi que la façon dont ils contribueront à produire pour le public une expérience unique dans votre ville pendant les Jeux Olympiques. 8. Décrivez votre concept et confirmez le ou les sites prévus pour les cérémonies d'ouverture et de clôture. 9. Comment proposez-vous d'intégrer dans les Jeux tous les éléments du produit « Jeux Olympiques » (cérémonies, activités organisées en ville, sites de retransmission en direct, culture, éducation et relais de la flamme olympique) de façon à optimiser l'engagement de la communauté et des visiteurs ?
<p>Démontrer comment la ville/le pays développera le cadre pour des communications efficaces liées aux Jeux afin de favoriser une opinion positive de la communauté et des parties prenantes et un soutien aux Jeux Olympiques dans la ville/le pays hôte.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 10. Décrivez les programmes de communication que vous entendez mettre en place au cours des années précédant les Jeux Olympiques pour promouvoir les Jeux aux niveaux national et international. <ul style="list-style-type: none"> • Comment entendez-vous cultiver un soutien et un intérêt au niveau local dans votre pays et au sein de votre communauté ? • Comment entendez-vous promouvoir et communiquer au niveau international ? 11. Décrivez les défis et opportunités auxquels vous vous attendez en termes de communication pour un COJO. 12. Fournissez un calendrier détaillé identifiant les principales étapes de la communication sur vos Jeux et tous les autres facteurs majeurs qui auront ou pourraient avoir un impact significatif sur la communication liée aux Jeux. <ul style="list-style-type: none"> • Couvrez la période allant du 4e trimestre 2017 à 1 an après les Jeux

3.2 Expérience des Jeux et des athlètes

Objectif	Question/s
<p>Démontrer comment la livraison du concept des Jeux garantira une expérience unique et passionnante pour les athlètes.</p>	<p>13. En relation avec l'expérience globale des athlètes, quelles sont vos propositions pour garantir une expérience unique et passionnante et comment vous y prendrez-vous pour cela ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pensez à la période de préparation à la compétition et la période précédant les Jeux (y compris l'accès aux sites avant les Jeux pour les athlètes afin qu'ils se familiarisent avec le site et s'entraînent). • Pensez à la promotion et l'éducation sportives avant les Jeux • Pensez à améliorer les connaissances des volontaires/susciter l'engagement des fédérations nationales et des clubs • Considérez l'expérience de la compétition (approche pour remplir les stades/fans connaisseurs/ambiance/présentation des sports/divertissement). • Envisagez la possibilité de mettre en place un programme de billetterie et d'hébergement abordables pour les familles et amis des athlètes. • Pensez à l'expérience des athlètes pendant les cérémonies d'ouverture, de clôture et des vainqueurs • Pensez à célébrer le rassemblement de la jeunesse mondiale <p>14. Décrivez la structure des commissions d'athlètes dont dispose actuellement votre CNO et votre comité de candidature et décrivez comment les athlètes peuvent prendre part aux processus de prise de décisions.</p> <p>15. Comment les athlètes seraient-ils associés à la planification et à la livraison des Jeux ? Comment la commission des athlètes serait-elle liée au conseil d'administration du COJO ? Comment assurerez-vous une représentation appropriée d'athlètes actifs au sein de la commission des athlètes du COJO ?</p>
<p>Protéger les athlètes intègres – Décrire les dispositions antidopage.</p>	<p>16. Décrivez les dispositions et mesures antidopage que vous prendrez pour protéger les athlètes intègres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il un laboratoire accrédité par l'AMA dans votre ville ou pays ? <ul style="list-style-type: none"> – Indiquez la distance en km et le temps de trajet en minutes entre le laboratoire accrédité existant, le village olympique et chaque site de compétition. • Décrivez vos plans pour la mise en place/mise à niveau d'un laboratoire antidopage pour les Jeux Olympiques • Donnez un rapide aperçu des dispositions logistiques envisagées pour le transport d'échantillons • Décrivez les programmes d'éducation antidopage de votre CNO/ONAD existants et expliquez comment vous développeriez ces programmes au sein de votre COJO.

3.2 Expérience des Jeux et des athlètes

Objectif	Question/s
<p>Protéger les athlètes intègres – Décrire les dispositions destinées à prévenir les paris et la manipulation des compétitions.</p>	<p>17. Décrivez les dispositions proposées pour garantir la protection totale de l'intégrité sportive contre toute activité de paris sur les Jeux ou manipulation de compétitions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquez les mesures que prendront les autorités gouvernementales pour faciliter les relations du CIO avec toutes les agences d'application de la loi compétentes, les autorités nationales en charge de l'intégrité sportive et/ou des jeux liés au sport ainsi que les opérateurs nationaux de paris. • Fournissez des détails sur la législation existante ou proposée qui contribuera à préserver l'intégrité sportive, y compris en lien avec toutes activités de paris, toute manipulation de compétition ou toute autre intervention contraire aux principes du fair-play. • Décrivez les projets de mettre en place des programmes d'éducation et de sensibilisation pour empêcher la manipulation de compétitions.
<p>Démontrer comment la livraison du concept des Jeux garantira une expérience unique et passionnante pour toutes les autres parties prenantes.</p>	<p>18. Quelles opportunités majeures votre concept des Jeux soutient-il pour générer un impact très positif sur toutes les autres parties prenantes qui assistent aux Jeux ? Décrivez les stratégies et la façon dont elles seront atteintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenez compte des FI, des CNO, des diffuseurs, des partenaires de marketing, des médias et des spectateurs • Décrivez les initiatives spécifiques qui permettront de différencier et de mettre en valeur les Jeux

3.3 Sport

Objectif	Question/s
<p>Décrire le programme et le calendrier des Jeux Olympiques garantissant un calendrier de compétition approprié pour les athlètes et les diffuseurs.</p>	<p>19. Sur la base du programme olympique de Rio 2016, utilisez le Tableau 19 (Calendrier des compétitions sportives) pour indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dates et jours de compétition (par sport/discipline) • les heures des sessions : matin (8 h – 12 h), après-midi (12 h – 18 h) ou soir (18 h – minuit) • le type et le niveau de compétition • les finales (par sport/discipline) • le nombre total de médailles d'or attribuées par jour et pour chaque sport/discipline • les cérémonies d'ouverture et de clôture <p>20. Décrivez votre concept d'épreuve test et la ou les périodes durant lesquelles les épreuves tests se dérouleront.</p>
<p>Apporter la preuve d'une expérience dans l'organisation de grandes compétitions sportives internationales et en particulier de compétitions dans les sports olympiques.</p>	<p>21. Utilisez le Tableau 21 (Expérience sportive) pour énumérer tous les jeux multisportifs internationaux et compétitions internationales majeures de sports olympiques qui ont été organisés dans votre ville et votre pays au cours des dix dernières années et qui ont été attribués à votre région entre 2017 et 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précisez le niveau de compétition (jeux multisportifs, championnats du monde, championnats continentaux ou autres événements d'envergure internationale). • Précisez (en gras) si la manifestation s'est déroulée sur un site proposé pour les Jeux Olympiques <p>22. Auprès de quelles sources le personnel sera-t-il recruté pour l'organisation sportive, en gardant à l'esprit les différentes tâches à exécuter ? Quelles démarches ont déjà été entreprises ? Pour les sports olympiques moins développés dans votre pays, décrivez les mesures qui seront prises pour former les officiels et les volontaires.</p>

3.3 Sport

Objectif	Question/s
<p>Fournir un aperçu de l'industrie sportive.</p>	<p>23. Fournissez un aperçu de l'industrie sportive dans votre pays et identifiez les principaux sports sur votre marché. Fournissez des détails sur la taille globale du marché, ainsi que des taux de croissance passés et prévus selon des sources officielles. Donnez des détails sur les segments de marché suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organisations sportives et ligues professionnelles • industries des produits sportifs • agences de relations publiques et marketing spécialisées dans le sport • tourisme sportif • médias sportifs spécialisés, y compris chaînes de télévision et sites Internet • autres industries liées au sport
<p>Démontrer que des mesures sont prises pour promouvoir et développer les sports olympiques.</p>	<p>24. Décrivez les mesures que vous entendez prendre pour promouvoir et développer l'intérêt pour les sports olympiques et leur pratique, en particulier pour ceux qui sont moins populaires dans votre pays, au cours de la période précédant les Jeux et après les Jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez décrire des mesures concrètes sport par sport

Tableau 19 (Calendrier des compétitions sportives)

Sport/discipline	Zone	Noyau	Date	Total médailles d'or																		
			-1	-2	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Cérémonies d'ouverture/ clôture																						
Sports aquatiques																						
Athlétisme																						
Aviron																						
Badminton																						
Basketball																						
Boxe																						
Canoë																						
Cyclisme																						
Sports équestres																						
Escrime																						
Football																						
Golf																						
Gymnastique																						
Haltérophilie																						
Handball																						

Tableau 19 (Calendrier des compétitions sportives)

Sport/discipline	Zone	Noyau	Date	Total médailles d'or																		
			-1	-2	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Hockey																						
Judo																						
Lutte																						
Pentathlon moderne																						
Rugby																						
Taekwondo																						
Tennis																						
Tennis de table																						
Tir																						
Tir à l'arc																						
Triathlon																						
Voile																						
Volleyball																						
Total médailles d'or :																						

Tableau 21 (Expérience sportive)

Sport/discipline	Nom de l'épreuve	Date	Niveau de la compétition	Ville	Site	Capacité d'accueil du site

3.4 Sites

Principes directeurs du CIO – Sites

Les informations ci-après contiennent des directives importantes concernant le choix des sites.

Les sites sont un facteur essentiel pour la réussite des Jeux Olympiques et ils ont un impact significatif sur les opérations des Jeux et les résultats en termes d'héritage. Il est donc important que les villes candidates et leurs gouvernements/villes partenaires disposent d'une stratégie cohérente quant aux sites qui optimise l'utilisation des sites existants et exploite les Jeux Olympiques pour améliorer l'infrastructure sportive pertinente et durable. Si des sites spécifiques aux Jeux ne permettent pas d'obtenir un avantage à long terme pour la communauté, des solutions temporaires et adaptées doivent être développées.

Pour cette étape de la planification des Jeux, il est important d'établir une solution réalisable qui tienne compte de la planification jusqu'à la construction permanente, l'aménagement, les opérations, la transition vers les Jeux Paralympiques (le cas échéant) et la remise à l'état initial.

Certains principes directeurs sont énumérés ci-dessous :

- Les sites doivent satisfaire aux exigences pendant les Jeux, avec un accent particulier sur les équipements pour les athlètes.
- Les sites doivent être réalistes par rapport au plan directeur de la ville hôte, à l'efficacité des ressources et à l'héritage après les Jeux.
- Les principes de durabilité doivent être intégrés dans tous les aspects de la conception, de la planification et de la construction des sites, p. ex. emplacement du site, utilisation de sites permanents par opposition à des sites temporaires, respect de l'environnement naturel, phases de chantier, déchets de construction, efficacité énergétique, etc.
- Pour la sélection et l'emplacement du site :
 - privilégier l'utilisation de sites existants et prévus, en tenant compte des sites existants à proximité immédiate de la ville hôte principale;
 - construire de nouveaux sites permanents uniquement s'il existe un besoin d'héritage;
 - en l'absence de besoin d'héritage, rechercher une solution temporaire, y compris adaptation temporaire de sites existants ou sites totalement temporaires/pouvant être déplacés.

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Décrire l'emplacement, le propriétaire et les caractéristiques de chaque site de compétition et d'entraînement.</p>	<p>25. Utilisez le Tableau 25 (Vue d'ensemble des sites de compétition) pour répertorier dans chaque sport/discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tous les sites de compétition proposés • le nom de la zone (le cas échéant) • le nom du noyau (le cas échéant) • les capacités d'accueil brutes en places assises et (le cas échéant) espaces debout des sites de compétition • la capacité d'accueil post-olympique • l'utilisation du site actuelle et après les Jeux • les aires d'échauffement pendant les Jeux (si nécessaires pour le sport/la discipline) <p>Les sites figurant dans le Tableau 25 (Vue d'ensemble des sites de compétition) doivent recevoir un numéro unique à code couleur. Veuillez respecter le code couleur suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BLEU CLAIR : infrastructure existante, pas de constructions permanentes nécessaires • BLEU FONCÉ : infrastructure existante, constructions permanentes nécessaires • VERT : infrastructure permanente prévue (indépendamment des Jeux) • ROUGE : infrastructure permanente supplémentaire (liée aux Jeux) • ROSE : sites temporaires <p>Veuillez constamment appliquer ce code couleur/numéro pour les sites dans toutes vos réponses aux questions ci-dessous.</p> <p>26. Utilisez le Tableau 26 (Vue d'ensemble des sites d'entraînement) pour répertorier dans chaque sport/discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tous les sites d'entraînement proposés • le nom de la zone (le cas échéant) • le nom du noyau (le cas échéant) • le nombre d'aires de compétition d'entraînement proposées sur chaque site d'entraînement • le type de site (existant, existant avec travaux permanents, prévu, supplémentaire, temporaire) <p>Veuillez également inclure les sites d'entraînement qui font partie de sites de compétition. Les sites figurant dans le Tableau 26 (Vue d'ensemble des sites d'entraînement) doivent recevoir un numéro unique à code couleur. Suivez les mêmes instructions que pour les sites de compétition.</p>

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Fournir des plans pour tous les sites de compétition principaux.</p>	<p>27. Fournissez un plan de masse pour chaque site ou enceinte (tous les plans de masse doivent être remis sous forme de documents séparés) montrant la relation entre les sites et leur environnement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le périmètre de sécurité du site • les liaisons de transport public • les complexes de diffusion • les aires de stationnement (en dehors du périmètre de sécurité) • l'aire de compétition • les installations pour les athlètes et les FI (principaux espaces attribués uniquement) <p>Les informations sur les plans de masse seront fournies séparément lors de séances d'information pour les villes candidates.</p> <p>Indiquez la superficie du site (zone dans le périmètre de sécurité) ainsi que le pourcentage de terrain (par rapport à la superficie totale du site) qui sera utilisé pour les Jeux Olympiques.</p>
<p>Décrire les processus de livraison des sites et les coûts d'aménagement olympique.</p>	<p>28. Pour chaque type d'organisation (p. ex. COJO, gouvernement, autre) qui gèrera un processus de planification et de livraison pour les principaux sites olympiques, décrivez le processus de développement (planification et conception), y compris les étapes principales, les délais, les procédures de réclamation et d'appel, l'évaluation de l'impact sur l'environnement/la durabilité/le patrimoine, et la procédure d'appel d'offres (indiquez aussi les échéances approximatives pour chaque étape). Il convient également d'inclure des détails sur la possibilité de soumission d'offres par des sociétés étrangères.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette procédure est-elle soumise à des lois, codes ou règlements établis par la ville, la région, le pays ou une autre organisation ? <p>29. Si un terrain doit être acquis ou doit encore être obtenu sous quelque forme de licence ou de contrat que ce soit pour l'un quelconque de vos principaux sites olympiques, veuillez décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les sites concernés • la procédure et les délais d'acquisition de terrain, ainsi que les contraintes juridiques y afférentes • la procédure et les délais de confirmation d'une licence ou de tout autre accord approprié • tous risques afférents à la procédure d'acquisition ou de licence • l'organisation ou les organisations responsables de l'obtention du terrain <p>30. Comment sera-t-il rendu compte, de façon centrale au sein du COJO et au CIO, de l'avancée de la livraison des sites et de l'infrastructure ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle organisation sera chargée de coordonner ces activités ? <p>31. Utilisez le Tableau 31 (Coûts de l'aménagement olympique) pour fournir un récapitulatif de tous les coûts d'aménagement pour chaque site olympique principal.</p>

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Décrire les plans d'héritage et les hypothèses d'utilisation pour chaque site.</p>	<p>32. Veuillez fournir le Tableau 32 (Héritage en termes de sites olympiques) pour décrire les plans d'héritage et les hypothèses d'utilisation pour chaque nouveau site, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérations après les Jeux <ul style="list-style-type: none"> – propriétaire – exploitant • Hypothèses d'utilisation des sites : <ul style="list-style-type: none"> – comment le site sera utilisé et pour quelles périodes – groupes d'utilisateurs/clients • Estimation du budget de fonctionnement annuel • Hypothèses de recettes et de financement
<p>Fournir des informations exhaustives sur le site de façon cohérente et intégrée.</p>	<p>33. Fournissez un tableau récapitulatif des sites, uniquement sous forme électronique (Excel), reprenant toutes les informations sur les sites de tous les tableaux requis aux étapes 1, 2 et 3.</p>
<p>Décrire les dispositions relatives à l'approvisionnement et à la distribution d'énergie en vue de satisfaire les exigences des Jeux.</p>	<p>34. Le système existant de distribution d'énergie peut-il répondre à la demande prévue des Jeux Olympiques en termes de charge et de fiabilité ?</p> <p>35. Qu'avez-vous prévu pour la fourniture d'électricité filtrée haute qualité aux équipements spécialisés sur tous les sites des Jeux ?</p> <p>36. Présentez dans les grandes lignes la procédure et les options pour obtenir plus d'électricité auprès d'autres sources ou les plans de déploiement d'un générateur électrique temporaire (le cas échéant) en complément de la capacité du système local, régional et national, afin de couvrir la charge énergétique prévue pour les Jeux.</p> <p>37. Indiquez le niveau d'installations temporaires prévues pour répondre aux besoins en électricité des sites olympiques.</p>

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Décrire les accords en matière de télécommunications destinés à répondre aux besoins des Jeux.</p>	<p>38. Mettez à jour le schéma de l'étape 1 montrant les infrastructures technologiques et de télécommunications existantes et prévues reliant les sites de compétition et les autres sites qui assureront le trafic nécessaire pour l'organisation des Jeux (téléphonie, réseau de données, Internet, circuits audio et vidéo) et ajoutez l'infrastructure supplémentaire (liée aux Jeux).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez s'il existe une solution alternative à des fins de secours <p>Cette information doit être obtenue auprès d'éventuels prestataires de services de télécommunications.</p> <p>39. Si une infrastructure supplémentaire pour les réseaux fixes et mobiles, y compris radio par commutation de canaux, est nécessaire pour accompagner l'organisation des Jeux, décrivez cette infrastructure et indiquez quels opérateurs ou agences sont disposés à la construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ces opérateurs ou agences factureront-ils le COJO pour la construction de cette infrastructure supplémentaire ou le COJO se verra-t-il uniquement facturer le service d'utilisation sur la base des tarifs standards en vigueur dans le pays pendant les Jeux ?

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Mettre à jour et identifier toute modification du concept général du ou des villages olympiques par rapport aux informations fournies lors de l'étape 1.</p>	<p>3.4.1 Village(s) olympique(s)</p> <p>40. Décrivez tout changement important apporté à votre concept de village olympique par rapport à la version soumise précédemment lors de l'étape 1. Si votre concept de village olympique a évolué, mettez à jour toutes les informations de l'étape 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez le motif de ces changements <p>41. Veuillez confirmer les dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ouverture du village olympique • clôture du village olympique <p>42. Fournissez un plan de masse du village (sous forme de document séparé) exposant les liaisons entre les différentes zones du village, l'environnement, y compris le périmètre de sécurité du site et les liaisons de transport public.</p> <p>Les informations sur les plans de masse seront fournies séparément lors de séances d'information pour les villes candidates.</p> <p>Indiquez la superficie du village (zone dans le périmètre de sécurité).</p>
<p>Décrire l'emplacement et les conditions des sites du ou des villages olympiques.</p>	<p>43. Veuillez expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la topographie et les conditions pédologiques du ou des villages olympiques (dont zones pour toutes les constructions, secteurs opérationnels et routes d'accès). • l'étendue des travaux nécessaires pour livrer le village olympique <p>44. Indiquez les pentes et distances maximales entre les principales installations de service et d'hébergement dans le village olympique.</p>

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Décrire les dispositions pour la création du village et ses caractéristiques de conception.</p>	<p>45. Présentez un calendrier des différentes phases de création du village olympique : conception, construction, équipement, transformation en village paralympique et remise à l'état initial après les Jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmez les dates de début et de fin des travaux de construction (le cas échéant) • Confirmez le nom de l'organisation/des organisations responsables de sa création (le cas échéant) • Fournissez une analyse critique, étape par étape, de la conception à la fin de l'équipement intérieur <p>46. Confirmez l'organisation chargée de financer les coûts de fonctionnement et d'entretien entre la date d'achèvement des travaux et la date à laquelle le COJO obtiendra l'utilisation partielle ou exclusive du village.</p> <p>47. Indiquez la superficie en m² (de mur à mur) des chambres simples et doubles.</p> <p>48. Utilisez le Tableau 48 (Nombre de chambres et de lits dans le village) pour indiquer, pour les Jeux Olympiques comme pour les Jeux Paralympiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de chambres simples • le nombre de chambres doubles • le nombre de lits • Pour les Jeux Paralympiques, veuillez préciser le pourcentage de chambres accessibles en fauteuil roulant • Veuillez vous assurer que les chiffres correspondent aux sports accueillis dans chaque village (si vous prévoyez plusieurs villages) <p>49. Fournissez un plan de la place du village olympique et de la zone résidentielle en indiquant plus précisément l'emplacement des restaurants, des lieux d'accès et du centre des transports:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux Olympiques • Jeux Paralympiques <p>50. Indiquez le nombre de restaurants prévus dans le village olympique et paralympique, leur superficie totale en m² et le nombre de places pour chacun d'eux.</p>

3.4 Sites

Objectif	Question/s
<p>Confirmer le concept et la stratégie pour le CIRTV/ CPP.</p>	<p>3.4.2 Installations pour les médias</p> <p>51. Décrivez les modifications ou mises à jour des informations fournies à l'étape 1. Si vos plans pour le CIRTV/ CPP ont évolué, mettez à jour et fournissez de nouveau les informations de l'étape 1, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • emplacement(s) • confirmation de l'attribution du terrain et garantie de l'attribution • construction(s) nouvelle(s) ou existante(s) • taille(s) • le cas échéant, agence(s) responsable(s) de la construction/livraison • type de bâtiment(s) • sites combinés ou distincts • utilisation après les Jeux <p>Indiquez le motif de ces changements.</p> <p>52. Fournissez un plan de masse pour le CIRTV et le CPP (dans un document séparé) exposant les liaisons entre les différentes zones, l'environnement, y compris le périmètre de sécurité du site et les liaisons de transport public.</p> <p>Des informations détaillées sur les plans de masse seront fournies séparément lors de séances d'information pour les villes candidates.</p> <p>Indiquez la superficie du CIRTV/ CPP (zone dans le périmètre de sécurité).</p>
	<p>53. Veuillez expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la topographie et les conditions pédologiques du site du CIRTV/ CPP • l'étendue des travaux nécessaires pour livrer le CIRTV/ CPP <p>54. Le cas échéant, confirmez pour le CIRTV/ CPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dates de début et de fin des travaux de construction • l'organisation ou les organisations responsables de la création du site <p>55. Confirmez les périodes auxquelles le CIRTV et le CPP seront obtenus pour l'utilisation des Jeux sur une base exclusive et non exclusive.</p> <p>56. Pour le CIRTV et le CPP, qu'il s'agisse d'un ou de sites existants/adaptés ou nouveaux, décrivez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les éventuels frais de location ou autres frais associés nécessaires pour obtenir le ou les sites pour la ou les périodes des Jeux (veuillez préciser le montant du loyer, les modalités et les périodes). • les frais ou autres engagements financiers liés à la compensation de l'interruption de la relation propriétaire/locataire existante • la sécurité d'accès, y compris les périodes d'accès exclusif et non exclusif et la base sur laquelle ces accords ont été conclus/garantis. <p>57. Confirmez l'organisation chargée de financer les coûts de fonctionnement et d'entretien entre la date d'achèvement des travaux et la date à laquelle le COJO obtiendra l'utilisation partielle ou exclusive des sites.</p>

Tableau 25 (Vue d'ensemble des sites de compétition)

Sport/discipline	Sites de compétition											
	Numéro du site	Nom du site	Nom de la zone (le cas échéant)	Nom du noyau (le cas échéant)	Capacité places assises	Capacité places debout	Capacité d'accueil brute totale	Capacité d'accueil (places assises) après les Jeux	Utilisation actuelle	Utilisation après les Jeux	Aires d'échauffement pendant les Jeux (si nécessaires)	
											Nombre d'aires de compétition	Bref descriptif
Sports aquatiques (marathon)												
Sports aquatiques (natation)												
Sports aquatiques (natation synchronisée)												
Sports aquatiques (plongeon)												
Sports aquatiques (water-polo)												
Athlétisme (courses & concours)												
Athlétisme (marathon)												
Athlétisme (marche)												
Aviron												
Badminton												
Basketball (éliminatoires)												
Basketball (phase finale)												
Boxe												
Canoë (slalom)												
Canoë (sprint)												
Cyclisme (BMX)												
Cyclisme (sur piste)												
Cyclisme (sur route)												
Cyclisme (VTT)												
Sports équestres												
Escrime												

Tableau 25 (Vue d'ensemble des sites de compétition)

Sport/discipline	Sites de compétition											
	Numéro du site	Nom du site	Nom de la zone (le cas échéant)	Nom du noyau (le cas échéant)	Capacité places assises	Capacité places debout	Capacité d'accueil brute totale	Capacité d'accueil (places assises) après les Jeux	Utilisation actuelle	Utilisation après les Jeux	Aires d'échauffement pendant les Jeux (si nécessaires)	
											Nombre d'aires de compétition	Bref descriptif
Football (éliminatoires)												
Football (phase finale)												
Golf												
Gymnastique												
Haltérophilie												
Handball												
Hockey												
Judo												
Lutte												
Pentathlon moderne												
Rugby												
Taekwondo												
Tennis												
Tennis de table												
Tir												
Tir à l'arc												
Triathlon												
Voile												
Volleyball												
Volleyball (de plage)												
Nombre total de sites de compétition :												

Tableau 26 (Vue d'ensemble des sites d'entraînement)

Sport/discipline	Sites d'entraînement					
	Numéro du site	Nom du site	Nom de la zone (le cas échéant)	Nom du noyau (le cas échéant)	Type de site (existant/existant avec constructions permanentes/ prévu/supplémentaire/temporaire/démontable/pouvant être déplacé)	Nombre d'aires de compétition
Sports aquatiques (marathon)						
Sports aquatiques (natation)						
Sports aquatiques (natation synchronisée)						
Sports aquatiques (plongeon)						
Sports aquatiques (water-polo)						
Athlétisme (courses & concours)						
Athlétisme (marathon)						
Athlétisme (marche)						
Aviron						
Badminton						
Basketball (éliminatoires)						
Basketball (phase finale)						
Boxe						
Canoë (slalom)						
Canoë (sprint)						
Cyclisme (BMX)						
Cyclisme (sur piste)						
Cyclisme (sur route)						
Cyclisme (VTT)						
Sports équestres						
Escrime						
Football (éliminatoires)						

Tableau 26 (Vue d'ensemble des sites d'entraînement)

Sport/discipline	Sites d'entraînement					
	Numéro du site	Nom du site	Nom de la zone (le cas échéant)	Nom du noyau (le cas échéant)	Type de site (existant/existant avec constructions permanentes/ prévu/supplémentaire/temporaire/démontable/pouvant être déplacé)	Nombre d'aires de compétition
Football (phase finale)						
Golf						
Gymnastique						
Haltérophilie						
Handball						
Hockey						
Judo						
Lutte						
Pentathlon moderne						
Rugby						
Taekwondo						
Tennis						
Tennis de table						
Tir						
Tir à l'arc						
Triathlon						
Voile						
Volleyball						
Volleyball (de plage)						
Nombre total de sites d'entraînement :						

Tableau 48 (Nombre de chambres et de lits dans le village)

Type de chambre	Jeux Olympiques		Jeux Paralympiques		
	Nombre de chambres	Nombre de lits	Nombre de chambres	% de chambres accessibles en fauteuil roulant	Nombre de lits
Simple					
Double					
Total					

3.5 Jeux Paralympiques

Objectif	Question/s
<p>Mettre à jour les informations préalablement fournies à l'étape 1 et signaler tout changement apporté au concept des Jeux Paralympiques.</p>	<p>58. Décrivez tout changement important apporté à votre concept des Jeux Paralympiques tel que préalablement présenté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez le motif de ces changements <p>59. Fournissez un plan à jour (désigné comme plan B), au format maximum A3, indiquant l'emplacement de tous les sites de compétition et autres, notamment le village paralympique, toutes les distances étant indiquées en kilomètres. Indiquez l'échelle graphique utilisée. Suivez les mêmes instructions que pour le plan A, appliquées aux Jeux Paralympiques.</p>
<p>Décrire les dispositions prises pour la planification intégrée des Jeux Olympiques et Paralympiques.</p>	<p>60. Décrivez l'intégration structurelle de l'organisation des Jeux Paralympiques au sein du COJO et de façon spécifique, sa relation avec le conseil d'administration, la direction, le département des Jeux Paralympiques et d'autres secteurs fonctionnels.</p>
<p>Décrire le programme et le calendrier des Jeux Paralympiques en s'assurant d'un calendrier de compétitions approprié pour les athlètes et les diffuseurs.</p>	<p>61. En vous basant sur le programme des Jeux Paralympiques de 2016 à Rio, utilisez le Tableau 61 (Calendrier des compétitions sportives des Jeux Paralympiques) pour indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dates et jours de compétition (par sport/discipline) • les heures des sessions : matin (8 h – 12 h), après-midi (12 h – 18 h) ou soir (18 h – minuit) • le type et le niveau de compétition • les finales (par sport/discipline) • le nombre total de médailles d'or attribuées par jour et pour chaque sport/discipline • les jours d'entraînement (par sport/discipline) • les cérémonies d'ouverture et de clôture <p>62. Décrivez votre concept d'épreuve test et la ou les périodes durant lesquelles les épreuves tests auront lieu.</p> <p>63. Veuillez indiquer les dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ouverture du village paralympique • clôture du village paralympique

3.5 Jeux Paralympiques

Objectif	Question/s
<p>Démontrer votre expérience dans l'organisation de compétitions sportives pour des athlètes handicapés.</p>	<p>64. Donnez des exemples de manifestations sportives importantes organisées dans votre ville/région/pays ces dix dernières années pour des athlètes handicapés.</p>
<p>Décrire les sites de compétition et d'entraînement en soulignant toutes différences par rapport aux sites à utiliser pour les Jeux Olympiques et les adaptations requises.</p>	<p>65. Complétez le Tableau 65 (Vue d'ensemble des sites de compétition des Jeux Paralympiques). Désignez de façon spécifique tout site qui n'est pas un site des Jeux Olympiques en l'indiquant en gras et en italique.</p> <p>66. Pour les sites de Jeux Paralympiques en supplément des sites des Jeux Olympiques qui nécessitent des travaux permanents (PRÉVUS et SUPPLÉMENTAIRES) ou qui seront construits temporairement pour les Jeux Paralympiques (TEMPORAIRES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dates de début et d'achèvement • l'organisation ou les organisations responsables de la création du site <p>67. Pour les sites des Jeux Paralympiques en supplément des sites des Jeux Olympiques, comme décrit dans le Tableau 65 (Vue d'ensemble des sites de compétition des Jeux Paralympiques), fournissez un plan de masse (dans un document séparé) pour chaque site et/ou enceinte.</p> <p>Pour les plans de masse, veuillez suivre les mêmes instructions que pour les sites des Jeux Olympiques.</p> <p>68. Pour les sites décrits qui sont en supplément des sites des Jeux Olympiques, si des terrains doivent être acquis ou doivent encore être fournis sous une forme de licence ou d'accord pour l'un de vos projets de Jeux Paralympiques, veuillez décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les sites concernés • les calendriers d'acquisition des terrains • l'organisation ou les organisations responsables de la fourniture des terrains • les différences ou risques spécifiques par rapport aux procédures et exigences juridiques décrites pour les projets des Jeux Olympiques

3.5 Jeux Paralympiques

Objectif	Question/s
<p>Décrire les autres sites en soulignant toutes différences par rapport aux sites à utiliser pour les Jeux Olympiques et les adaptations requises.</p>	<p>69. Confirmez que les sites du village paralympique, du CIRTV/ CPP et le stade pour les cérémonies d'ouverture et de clôture sont les mêmes que pour les Jeux Olympiques, adaptés en conséquence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si des sites différents sont proposés, veuillez fournir des détails complets sur les sites paralympiques proposés, conformément aux exigences requises pour les Jeux Olympiques. <p>Utilisez les mêmes tableaux d'information que requis pour les Jeux Olympiques, renommés et renumérotés.</p>
<p>Décrire les dispositions concernant le transport pour les Jeux Paralympiques.</p>	<p>70. Utilisez le Tableau 70 (Temps de trajet aux Jeux Paralympiques) pour indiquer les distances des trajets en km et les temps de trajet moyens en bus, arrondis en minutes, au moment des Jeux.</p> <p>71. Décrivez le concept pour les opérations de transport pendant les Jeux Paralympiques pour les groupes suivants de parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • délégations des CNP (athlètes et officiels d'équipe) • officiels des Jeux (officiels techniques nationaux et internationaux) • famille paralympique (IPC, Fédérations Internationales des sports paralympiques, invités et sponsors) • médias • spectateurs • main-d'œuvre
<p>Décrire les dispositions concernant l'hébergement pour les Jeux Paralympiques.</p>	<p>72. Décrivez votre plan d'hébergement des Jeux Paralympiques pour les groupes suivants de parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • officiels des Jeux (s'ils ne sont pas inclus dans une zone séparée des officiels des Jeux du village paralympique) • famille paralympique • médias • spectateurs

3.5 Jeux Paralympiques

Objectif	Question/s
<p>Décrire le niveau d'accessibilité de l'infrastructure et la promotion de la sensibilisation au handicap et de l'intégration des personnes handicapées.</p>	<p>73. Décrivez le niveau d'accessibilité de l'infrastructure dans votre région, dans des secteurs essentiels comme les sites, l'hébergement, le transport et l'environnement général de la ville.</p> <p>74. Décrivez la situation et l'organisation du Comité National Paralympique (CNP) dans le pays hôte et citez d'autres organisations importantes œuvrant pour les personnes handicapées. Expliquez les relations avec les autorités gouvernementales et d'autres organismes sportifs.</p> <p>75. Décrivez comment un programme de sensibilisation au handicap et de formation sera mis à disposition de tout le personnel rémunéré, des sous-traitants, des volontaires et du personnel de sécurité, pour garantir que la communication, l'assistance et la résolution des conflits sont gérées de façon appropriée, professionnelle et avec tact vis-à-vis des personnes handicapées.</p> <p>76. Comment la promotion des Jeux Paralympiques sera-t-elle assurée dans le plan de communication global ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donnez des exemples de mesures importantes qui seront prises, en particulier pour favoriser la connaissance des handisports et l'intérêt du grand public. • Quel budget sera réservé à la promotion des Jeux Paralympiques ?
<p>Définir le budget supplémentaire spécifique aux Jeux Paralympiques, par rapport aux Jeux Olympiques.</p>	<p>77. Définissez les politiques d'établissement de budget utilisées pour déterminer les coûts supplémentaires des Jeux Paralympiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez le même modèle et directives de classement que prévus dans le thème Finance pour les Jeux Olympiques pour fournir un résumé du budget supplémentaire pour les Jeux Paralympiques. • Décrivez comment et par qui les Jeux Paralympiques seront financés

Tableau 61 (Calendrier des compétitions sportives aux Jeux Paralympiques)

Sport/discipline	Date	Total médailles d'or											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Cérémonies d'ouverture/clôture													
Sports aquatiques (natation)													
Athlétisme (courses & concours)													
Athlétisme (marathon)													
Aviron, canoë (sprint)													
Basketball en fauteuil roulant													
Boccia, judo													
Cyclisme (sur piste)													
Cyclisme (sur route)													
Sports équestres													
Escrime en fauteuil roulant													
Football à 5, football à 7													
Goalball													
Poids et haltères													
Rugby en fauteuil roulant													
Tennis en fauteuil roulant													
Tennis de table													
Tir													
Tir à l'arc													
Triathlon													
Voile													
Volleyball (tournoi assis)													
Total médailles d'or													

Tableau 65 (Vue d'ensemble des sites de compétition des Jeux Paralympiques)

Sport/discipline	Compétition Venues												
	Numéro du site	Nom du site	Nom de la zone (le cas échéant)	Nom du noyau (le cas échéant)	Capacité places assises	Capacité places debout	Capacité d'accueil brute totale	Places assises existantes accessibles en fauteuil roulant	Capacité d'accueil (places assises) après les Jeux	Utilisation actuelle	Utilisation après les Jeux	Aires d'échauffement pendant les Jeux (si nécessaires)	
												Nombre d'aires de compétition	Bref descriptif
Sports aquatiques (natation)													
Athlétisme (courses & concours)													
Athlétisme (marathon)													
Aviron, canoë (sprint)													
Escrime en fauteuil roulant													
Boccia, judo													
Cyclisme (sur piste)													
Cyclisme (sur route)													
Sports équestres													
Goalball													
Football à 5, football à 7													
Poids et haltères													
Rugby en fauteuil roulant													
Tennis en fauteuil roulant													
Tennis de table													
Tir													
Tir à l'arc													
Triathlon													
Voile													
Volleyball – tournoi assis													
Nombre total de sites de compétition :													

Tableau 70 (Temps de trajet aux Jeux Paralympiques)

Distances en km et temps de trajet moyens en minutes et en bus	Aéroport international principal		Hôtel de la famille paralympique		Village paralympique		Hébergement des médias		CPP/CIRTV des Jeux Paralympique	
	km	min	km	min	km	min	km	min	km	min
Aéroport international principal										
Hôtel de la famille paralympique										
Village paralympique										
Hébergement des médias										
CPP/CIRTV des Jeux Paralympiques										
Sports aquatiques (natation)										
Athlétisme (courses & concours)										
Athlétisme (marathon)										
Aviron, canoë (sprint)										
Basketball en fauteuil roulant										
Boccia, judo										
Cyclisme (sur piste)										
Cyclisme (sur route)										

Tableau 70 (Temps de trajet aux Jeux Paralympiques)

Distances en km et temps de trajet moyens en minutes et en bus	Aéroport international principal		Hôtel de la famille paralympique		Village paralympique		Hébergement des médias		CPP/CIRTV des Jeux Paralympique	
	km	min	km	min	km	min	km	min	km	min
Sports équestres										
Escrime en fauteuil roulant										
Football à 5, football à 7										
Goalball										
Poids et haltères										
Rugby en fauteuil roulant										
Tennis en fauteuil roulant										
Tennis de table										
Tir										
Tir à l'arc										
Triathlon										
Voile										
Volleyball (tournoi assis)										

3.6 Durabilité

Objectif	Question/s
Garantir une gouvernance et une intégration satisfaisantes.	78. Décrivez comment la durabilité se situerait au sein du COJO et comment il se coordonnerait avec d'autres organismes responsables du développement des sites et de l'infrastructure, des opérations des Jeux et de l'héritage.
Assurer un engagement efficace auprès des parties prenantes.	79. Décrivez la stratégie globale prévue par le COJO envers l'engagement des parties prenantes dans la durabilité, et comment vous envisagez d'établir et de préserver des relations appropriées avec des organismes extérieurs et des groupes d'intérêts, notamment des organisations non gouvernementales, des communautés et le secteur privé pendant toute la phase de livraison des Jeux.
Établir une approche crédible et complète de la durabilité, et appliquer les meilleures pratiques pendant tout le cycle de vie du projet.	80. Décrivez vos principaux thèmes et objectifs en matière de durabilité et les mesures envisagées pour parvenir à ces objectifs. <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez des détails sur des outils de gestion et/ou des normes de conformité qui seront utilisés pour appuyer ces mesures (par ex. normes de construction écologiques et systèmes de certification de produits). • Dans le Tableau 32 (Héritage en termes de sites olympiques), indiquez pour chaque nouveau site, les normes de construction écologique qui seront appliquées.
Identifier et minimiser le risque d'impacts environnementaux et sociaux résultant des sites et des projets d'infrastructure.	81. Dans un document séparé , résumez les premiers résultats des évaluations de durabilité réalisées pour les sites et les développements d'infrastructure requis pour les Jeux afin de repérer les impacts environnementaux et sociaux potentiels et le risque de catastrophes naturelles. Évaluez la faisabilité de chaque projet et soulignez les mesures qui seraient nécessaires pour minimiser et atténuer tout impact négatif ou risque. <ul style="list-style-type: none"> • La législation de votre pays exige-t-elle que vous réalisiez des études d'impact environnemental ? Si c'est le cas, à quelle étape de la planification et du processus de construction ceci est-il requis ? • Si des modifications ou des mises à jour ont été faites concernant les informations présentées à l'étape 1, identifiez les projets qui peuvent nécessiter le déplacement de communautés et/ou entreprises existantes, et expliquez les procédures qui seront appliquées, en confirmant que celles-ci seront conformes aux normes nationales et/ou internationales. Décrivez brièvement les normes applicables.

3.6 Durabilité

Objectif	Question/s
<p>Garantir que la durabilité est pleinement intégrée aux processus d'approvisionnement.</p>	<p>82. Décrivez comment les aspects environnementaux, sociaux et éthiques (en particulier les normes en matière de travail) seront intégrés à chaque étape du processus d'approvisionnement pour tous les contrats de fourniture, de parrainage et de licence requis pour les Jeux, avec les mécanismes en place pour garantir que les exigences sont satisfaites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifiez tous systèmes, outils ou normes, nationaux et/ou internationaux, qui peuvent être appliqués à cet égard
<p>Gestion efficace de la durabilité au sein du COJO.</p>	<p>83. Décrivez comment le COJO établirait un système de gestion de la durabilité traitant les principales activités de l'organisation qui sont essentielles à l'organisation de Jeux durables, et indiquez s'il existe une forme d'assurance et de vérification indépendante.</p>
<p>Traiter des questions liées au changement climatique.</p>	<p>84. En tenant compte de l'impact potentiel de votre concept des Jeux en termes de changement climatique, décrivez comment vous développeriez une stratégie de gestion du carbone afin de mesurer, de minimiser, de gérer et d'atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre pendant la préparation des Jeux et les Jeux eux-mêmes.</p>
<p>Gérer les ressources de façon efficace.</p>	<p>85. En tenant compte de l'impact potentiel de votre concept des Jeux en termes de consommation de ressources et de production de déchets, décrivez comment vous développeriez une stratégie de gestion des ressources afin d'optimiser l'efficacité dans des domaines tels que l'énergie, l'eau, les matières et les déchets.</p>
	<p>86. Indiquez toutes les caractéristiques ou initiatives particulières non couvertes par ce questionnaire, et que vous jugez pertinentes.</p>

3.7 Sûreté et sécurité des Jeux

Objectif	Question/s
<p>Décrire les dispositions organisationnelles, les responsabilités et les relations entre les entités associées à la sécurité des Jeux.</p>	<p>87. La législation permet-elle une seule structure de gestion qui sera efficace quelle que soit l'origine des ressources humaines et techniques utilisées, et sans restrictions fonctionnelles ou territoriales ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si nécessaire, votre gouvernement est-il disposé à modifier les lois, normes et procédures administratives considérées comme nécessaires dans le cadre de l'organisation législative du pays afin de parvenir à une structure efficace et à un fonctionnement de sûreté et de sécurité qui soit approprié à la situation particulière des Jeux Olympiques ? <p>88. Identifiez les organisations publiques et privées qui participeront à la sécurité pendant les Jeux Olympiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définissez les responsabilités spécifiques (y compris financières) de chacune et comment elles seront intégrées et coordonnées, à la fois entre elles et avec le COJO, pendant la planification et les opérations. • Fournissez des organigrammes pour la sécurité olympique pour les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> – phases de planification générale et opérationnelle – phase de mise en œuvre <p>89. Comment les services de renseignement seront-ils associés ?</p> <p>90. Sera-t-il possible d'utiliser les ressources des forces armées dans le fonctionnement de la sécurité des Jeux Olympiques et, si c'est le cas, avec quelle capacité ?</p> <p>91. Confirmez si le plan de sécurité pour les Jeux Paralympiques sera le même que pour les Jeux Olympiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sinon, indiquez les différences <p>92. Au sein de la structure du COJO, y aura-t-il un département chargé des questions de sécurité ? Veuillez détailler.</p> <p>93. Fournissez une estimation des ressources humaines totales qui seraient utilisées dans la mise en œuvre opérationnelle de la sécurité pendant les Jeux Olympiques, en précisant le type de personnel (par ex. police, services d'urgence, forces armées, volontaires, agents de sécurité, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle proportion de ceux-ci viendra d'une autre région et aura besoin d'un soutien logistique à différents niveaux ? <p>94. Est-il possible de limiter et d'exercer un contrôle efficace sur l'utilisation de l'espace aérien et des voies navigables concernés par les Jeux Olympiques et, si c'est le cas, comment ?</p>

3.8 Hébergement

Objectif	Question/s
<p>Confirmer l'inventaire des chambres garanties.</p>	<p>95. En utilisant le Tableau 95 (Inventaire total et attribution des chambres garanties), détaillez l'inventaire du nombre total de chambres garanties (hôtels et autres hébergements) et l'attribution prévue des chambres par les groupes de parties prenantes du CIO (reportez-vous aux conditions opérationnelles du Contrat ville hôte pour la ventilation des groupes et sous-groupes de parties prenantes du CIO).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez le centre-ville comme point de référence pour les calculs de distances de la même façon que pour les informations sur les hébergements fournies à l'étape 1. • Énumérez tous les hébergements garantis dans un rayon de 50 km • Numérotez chaque hôtel/hébergement à l'aide d'un numéro unique avec code couleur, sur la base de ce qui suit : existant (BLEU), prévu (VERT), supplémentaire (ROUGE). <ul style="list-style-type: none"> – PRÉVU concerne les installations d'hébergement qui doivent être construites indépendamment des Jeux et pour lesquelles des permis de construire ont déjà été signés. – SUPPLÉMENTAIRE concerne les installations d'hébergement nécessaires pour accueillir les Jeux mais pour lesquelles aucun permis de construire n'a encore été signé. • Veuillez énumérer toutes les autres installations d'hébergement dans le tableau par type (par ex. appartements, villages, etc.) • Veuillez ajouter autant de lignes/colonnes que nécessaire • Chaque hôtel ou hébergement ne doit apparaître qu'une seule fois • Énumérez en premier tous les hôtels/toutes les installations d'hébergement dans la ville candidate (ou dans un rayon de 50 km autour du centre-ville). Pour les villes de compétition situées hors de cette zone, regroupez les hôtels et autres installations dans la liste par ville, en indiquant le nom de la ville dans la colonne « Point de référence ». • Seuls les hôtels et les installations pour lesquels des garanties ont été obtenues doivent être mentionnés sur la liste
<p>Décrire les tarifs d'hébergement qui sont garantis.</p>	<p>96. Pour toutes les chambres incluses dans votre plan d'hébergement garanti, précisez clairement le tarif maximum par catégorie (2 à 5 étoiles) pour tous les types de chambre (simple, double/lits jumeaux et suite) en USD valeur 2024 et incluant le petit-déjeuner, les taxes et l'accès Wi-Fi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si votre concept concerne un ou plusieurs villages des médias, veuillez préciser le tarif maximum pour tous les types de chambre (simple, double/lits jumeaux) en USD valeur 2024 et incluant le petit-déjeuner, les taxes et l'accès Wi-Fi. <p>97. Pour les Jeux Paralympiques, indiquez clairement le tarif maximum pour tous les types de chambre (simple, double/lits jumeaux et suite) en USD valeur 2024 et incluant le petit-déjeuner, les taxes et l'accès Wi-Fi, applicable au groupe de parties prenantes de l'IPC.</p>

3.8 Hébergement

Objectif	Question/s
<p>Décrire les tarifs hôteliers généraux qui ne sont pas garantis et démontrer le contrôle des tarifs afin d'éviter des pratiques déraisonnables en matière de prix.</p>	<p>98. Utilisez le Tableau 98 (Tarifs moyens en vigueur) pour indiquer les tarifs moyens en 2016 pour des hôtels 2 à 5 étoiles et pour tous les types de chambre pendant le mois des Jeux Olympiques, incluant le petit-déjeuner et toutes les taxes applicables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez également indiquer la source des informations fournies <p>99. Précisez les réglementations en matière de prix qui seront en place pour contrôler les tarifs des hôtels existants et des hôtels à construire, et comment elles seront mises en œuvre.</p>
<p>Indiquer les éventuelles exigences de séjour minimal et comment elles s'adapteront aux exigences des Jeux.</p>	<p>100. Une durée de séjour minimale est-elle envisagée dans votre plan d'hébergement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si c'est le cas, veuillez décrire la politique indiquant que si un séjour minimum est envisagé, il est demandé d'autoriser certaines variations dans les contingents de chambres sur l'ensemble de la période des Jeux (17 nuits, de la nuit de la cérémonie d'ouverture à la nuit de la cérémonie de clôture).
<p>Décrire les concepts d'hébergement pour des parties prenantes spécifiques aux Jeux.</p>	<p>101. Décrivez votre concept pour l'hébergement des médias (dans le cadre du plan d'hébergement garanti).</p> <p>102. Si un village des médias est proposé, veuillez fournir une mise à jour des informations présentées à l'étape 1 et décrivez toutes modifications et leurs motifs.</p> <p>103. Décrivez votre plan d'hébergement pour les spectateurs et la main-d'œuvre (non inclus dans le plan d'hébergement garanti).</p> <p>104. Le cas échéant, énumérez d'autres possibilités d'hébergement qui pourraient être envisagées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle serait la capacité de ces hébergements supplémentaires ? • Quel(s) groupe(s) de parties prenantes pourrai(en)t les utiliser ?

Tableau 98 (Tarifs en vigueur)

	Tarifs moyens en vigueur en 2016 pour le mois des Jeux Olympiques			
	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Chambre simple avec 1 petit-déjeuner				
Chambre double avec 2 petits-déjeuners				

3.9 Transport

Objectif	Question/s
<p>Décrire la gouvernance en matière d'opérations de transport.</p>	<p>105. Décrivez les autorités qui seront chargées des opérations de transport et définissez leurs responsabilités spécifiques.</p> <p>106. Décrivez le système de gouvernance, comprenant les autorités indiquées ci-dessus, les principaux prestataires et opérateurs de transport et le COJO, qui seront responsables de l'exécution du programme de transport des Jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez un organigramme représentant ce système de gouvernance
<p>Confirmer toute l'infrastructure de transport liée aux Jeux et son exécution.</p>	<p>107. Si des changements sont apportés aux projets d'infrastructure de transport préalablement présentés à l'étape 1, veuillez renvoyer les Tableaux 50a, 50b, 50c et 50d (Infrastructure de transport) en suivant les instructions données à l'étape 1. Veuillez surligner les changements.</p> <p>108. Pour chaque noyau de sites, veuillez fournir les plans A1, A2, etc.</p> <p>Instructions pour le plan A (incluant les plans de noyaux A1, A2, etc.)</p> <p>Signalez chaque élément d'infrastructure sur le plan avec le numéro unique qui lui est attribué dans les Tableaux 50a, 50b, 50c et 50d (Infrastructure de transport) et respectez le code couleur suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BLEU CLAIR infrastructure existante, pas de constructions permanentes nécessaires • BLEU FONCÉ infrastructure existante, constructions permanentes nécessaires • VERT infrastructure prévue (indépendamment des Jeux) • ROUGE infrastructure supplémentaire (nécessaire à l'accueil des Jeux) • LIGNES DOUBLES Pour indiquer les voies olympiques (supplément à l'étape 3) <p>Si votre aéroport international d'accueil ne figure pas sur ce(s) plan(s), merci d'indiquer sa direction par une flèche ainsi que la distance restant à parcourir.</p>

3.9 Transport

Objectif	Question/s
<p>Fournir des informations de base relatives au déploiement des opérations d'arrivées et de départs.</p>	<p>109. Pour votre aéroport international d'accueil, ainsi que pour d'autres aéroports que vous entendez utiliser pour les Jeux, veuillez remplir le Tableau 109 (Données aéroportuaires).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précisez les améliorations de la capacité aéroportuaire qui seront achevées à temps pour les Jeux <p>110. Quels sont les types et les longueurs de liaisons de transports de surface du ou des aéroport(s) jusqu'à l'hôtel du CIO, le village olympique et le CIRTV/PPP ?</p> <p>111. Si votre aéroport d'accueil n'est pas le premier point d'entrée dans le pays hôte, décrivez brièvement comment vous aiderez et faciliterez le transfert des parties prenantes des Jeux via le point d'entrée.</p>
<p>Décrire les dispositions proposées en matière de transport des parties prenantes des Jeux.</p>	<p>112. Utilisez le Tableau 112 (Distances et temps de trajets aux sites de compétition) pour indiquer les distances, en kilomètres, ainsi que les temps de trajet moyens et aux heures de pointe vers les sites de compétition, en bus (en minutes en 2016 et pendant les Jeux). Arrondissez les temps de trajet à la minute et les distances au kilomètre dans le tableau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez les vitesses moyennes supposées pour (i) la circulation urbaine intérieure, (ii) les principales artères urbaines et (iii) les autoroutes • Si un autre mode de transport est utilisé, à la place ou en complément des bus, pour un trajet particulier, veuillez mentionner cette information dans le tableau (entre parenthèses). <p>113. Utilisez le Tableau 113 (Distances et temps de trajet aux sites d'entraînement) pour indiquer les distances, en kilomètres, ainsi que les temps de trajet moyens par bus, en minutes, entre les sites d'entraînement et le ou les villages olympiques au moment des Jeux. Arrondissez les intervalles à la minute pour les temps de trajet indiqués dans le tableau.</p>
<p>Décrire le réseau routier desservant les Jeux et les dispositions proposées pour la gestion du trafic.</p>	<p>114. Décrivez la structure et les principales caractéristiques du réseau routier qui desservira les Jeux, comme indiqué sur les plans A, A1, A2, etc.</p> <p>115. Décrivez la stratégie de gestion du trafic, les mesures, restrictions, gestion de la demande de déplacement et autres initiatives pour faciliter les flux de circulation (circulation générale et propre aux Jeux).</p> <p>116. Décrivez les technologies et systèmes, existants et prévus, d'information et de communication intelligents utilisés pour gérer le trafic, notamment le ou les centres de gestion du trafic existants ou prévus éventuels.</p>

3.9 Transport

Objectif	Question/s
<p>Décrire les dispositions proposées en matière de transport des spectateurs et de la main-d'œuvre.</p>	<p>117. Utilisez le Tableau 117 (Besoins des spectateurs et de la main-d'œuvre en matière de transport) pour estimer le nombre moyen et maximum de spectateurs et de main-d'œuvre pour le parc olympique (le cas échéant) ou tout autre noyau important de compétition, par jour et par session.</p> <p>118. En tenant compte des origines des spectateurs et de la main-d'œuvre, expliquez comment les systèmes de transport existants, prévus et supplémentaires seront renforcés, si nécessaire, pour répondre à la demande générée par les Jeux et aux besoins de la ville.</p> <p>119. Décrivez les politiques et les initiatives à appliquer pour garantir l'accessibilité et améliorer les expériences de transport des spectateurs et de la main-d'œuvre.</p> <p>120. Les spectateurs munis de billets utilisant les transports publics bénéficieront-ils de réductions de tarif ou du transport gratuit le jour de l'épreuve ?</p>

Tableau 109 (Données aéroports)

	Aéroport international principal		Autres aéroports	
	2016	2024	2016	2024
Nombre de pistes d'atterrissage				
Nombre de portes d'embarquement				
Capacité du terminal passagers (par heure)				
Distance par rapport au centre-ville				
Liaisons par transports publics (existantes, prévues et supplémentaires) vers le centre-ville				

Tableau 112 (Distances et temps de trajet sites de compétition)

Distances en km et temps de trajet moyen en minutes et en bus	Année	Aéroport international d'accueil			Principale zone hôtelière			Village(s) Olympique(s)			Stade principal			Village des médias			CPP/CIRTV		
		km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe
Aéroport international d'accueil	2016																		
	2024																		
Principale zone hôtelière	2016																		
	2024																		
Village olympique	2016																		
	2024																		
Stade olympique	2016																		
	2024																		
Village des médias	2016																		
	2024																		
CPP/CIRTV	2016																		
	2024																		
Sports aquatiques (plongeon)	2016																		
	2024																		
Sports aquatiques (marathon en natation)	2016																		
	2024																		
Sports aquatiques (natation)	2016																		
	2024																		
Sports aquatiques (natation synchronisée)	2016																		
	2024																		

Tableau 112 (Distances et temps de trajet sites de compétition)

Distances en km et temps de trajet moyen en minutes et en bus	Année	Aéroport international d'accueil			Principale zone hôtelière			Village(s) Olympique(s)			Stade principal			Village des médias			CPP/CIRTV		
		km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe
Sports aquatiques (water-polo)	2016																		
	2024																		
Athlétisme (courses et concours)	2016																		
	2024																		
Athlétisme (marathon)	2016																		
	2024																		
Athlétisme (marche)	2016																		
	2024																		
Aviron	2016																		
	2024																		
Badminton	2016																		
	2024																		
Basketball	2016																		
	2024																		
Boxe	2016																		
	2024																		
Canoë-kayak (slalom)	2016																		
	2024																		
Canoë-kayak (course en ligne)	2016																		
	2024																		

Tableau 112 (Distances et temps de trajet sites de compétition)

Distances en km et temps de trajet moyen en minutes et en bus	Année	Aéroport international d'accueil			Principale zone hôtelière			Village(s) Olympique(s)			Stade principal			Village des médias			CPP/CIRTV		
		km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe
Cérémonies	2016																		
	2024																		
Cyclisme (BMX)	2016																		
	2024																		
Cyclisme (mountain bike)	2016																		
	2024																		
Cyclisme (route)	2016																		
	2024																		
Cyclisme (piste)	2016																		
	2024																		
Sports équestres (dressage)	2016																		
	2024																		
Sports équestres (concours complet)	2016																		
	2024																		
Sports équestres (saut d'obstacles)	2016																		
	2024																		
Escrime	2016																		
	2024																		
Football (préliminaires)	2016																		
	2024																		

Tableau 112 (Distances et temps de trajet sites de compétition)

Distances en km et temps de trajet moyen en minutes et en bus	Année	Aéroport international d'accueil			Principale zone hôtelière			Village(s) Olympique(s)			Stade principal			Village des médias			CPP/CIRTV		
		km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe
Football (finales)	2016																		
	2024																		
Golf	2016																		
	2024																		
Gymnastique (artistique)	2016																		
	2024																		
Gymnastique (rythmique)	2016																		
	2024																		
Gymnastique (trampoline)	2016																		
	2024																		
Haltérophilie	2016																		
	2024																		
Handball	2016																		
	2024																		
Hockey	2016																		
	2024																		
Judo	2016																		
	2024																		
Lutte	2016																		
	2024																		

Tableau 112 (Distances et temps de trajet sites de compétition)

Distances en km et temps de trajet moyen en minutes et en bus	Année	Aéroport international d'accueil			Principale zone hôtelière			Village(s) Olympique(s)			Stade principal			Village des médias			CPP/CIRTV		
		km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe	km	Moyenne	Heures de pointe
Pentathlon moderne	2016																		
	2024																		
Rugby	2016																		
	2024																		
Taekwondo	2016																		
	2024																		
Tennis	2016																		
	2024																		
Tennis de table	2016																		
	2024																		
Tir	2016																		
	2024																		
Tir à l'arc	2016																		
	2024																		
Triathlon	2016																		
	2024																		
Voile	2016																		
	2024																		
Volleyball (plage)	2016																		
	2024																		
Volleyball (en salle)	2016																		
	2024																		

3.10 Finances

Objectif	Question/s
<p>Des informations financières détaillées et des questions touchant aux finances se retrouvent dans divers thèmes. Toutes les informations financières détaillées dans d'autres thèmes doivent être cohérentes avec les informations résumées contenues dans ce thème Finances.</p>	
<p>Définir le budget et la trésorerie du COJO.</p>	<p>121. Grâce au modèle de budget dans le Tableau 121 (Budget du COJO), fournissez un budget détaillé du COJO pour les Jeux Olympiques, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau 121a : Budget du COJO en devise locale et en USD valeur 2016 (spécifiez la date à laquelle il a été établi et le taux de change USD/devise locale utilisé). • Tableau 121b : Budget du COJO en devise locale* et en USD* valeur 2024 <p>*Indiquez les principales prévisions en termes d'inflation et de fluctuations monétaires et les sources utilisées.</p> <p>122. Grâce au modèle du Tableau 122 (Trésorerie), préparez une simple prévision de trésorerie, en communiquant les trésoreries annuelles et les lignes de financement prévues de l'année de l'élection jusqu'à la date prévue de dissolution du COJO.</p> <p>Instructions budgétaires</p> <p>Pour obtenir des données vérifiables et comparables, les budgets doivent être préparés en fonction des conditions économiques prévalant au moment de la préparation de la candidature (2016). Toutefois, il est demandé aux villes candidates de faire de leur mieux pour projeter leurs estimations budgétaires en valeur 2024, en tenant compte de l'éventuel effet inflationniste et des éventuelles fluctuations monétaires.</p> <p>Les villes candidates doivent toujours suivre une démarche de budgétisation brute, c'est-à-dire toujours inclure le chiffre du revenu brut et le coût correspondant, et pas simplement le chiffre du revenu net.</p> <p>Il convient de répondre à toutes les questions de façon strictement conforme aux modèles de budget fournis pour ce thème.</p> <p>À des fins de budgétisation, les villes candidates doivent utiliser les montants indiqués dans le Contrat ville hôte pour les estimations de la contribution du CIO et du programme TOP.</p> <p>Informations financières annexes</p> <p>En complément de la structure budgétaire standard à présenter dans le dossier de candidature, il est demandé aux villes candidates de fournir au CIO les données complètes entrant dans la composition de chaque poste budgétaire (veuillez fournir un document séparé).</p> <p>Une liste des noms et des qualifications de toutes les personnes ayant contribué à la préparation du budget doit également être inscrite dans ce document.</p>

Tableau 121a: Budget du COJO 2016 et Tableau 121b: Budget du COJO 2024

Budget du COJO (ANNÉE)			
REVENUS (000)	Monnaie locale	USD	%
1. Contribution du CIO			
2. Programme TOP (brut)			
3. Parrainage national (brut)			
4. Ventes de billets			
4.1 Recettes des ventes de billets			
4.2 Autres produits de la billetterie (notamment hospitalité)			
5. Licences et merchandisage			
5.1 Produits sous licence			
5.2 Produits philatéliques			
5.3 Monnaies			
6. Contribution du gouvernement			
6.1 Jeux Olympiques			
6.1.1 Gouvernement national			
6.1.2 Gouvernement régional			
6.1.3 Gouvernement local			
6.2. Jeux Paralympiques			
6.2.1 Gouvernement national			
6.2.2 Gouvernement régional			
6.2.3 Gouvernement local			
7. Loteries			
8. Autres revenus			
8.1 Dons			
8.2 Cession de biens			
8.3 Divers			
9. Total des Revenus			

Budget du COJO (ANNÉE)			
DÉPENSES (000)	Monnaie locale	USD	%
1. Infrastructure des sites			
1.1 Dépenses en capital (selon tableau sur dépenses en capital)			
1.2 Infrastructure temporaire-démontable			
1.2.1 Sites de compétition			
1.2.2 Autres sites			
1.3 Infrastructure temporaire (avec frais d'entretien)			
1.3.1 Sites de compétition			
1.3.2 Village olympique/paralympique			
1.3.3 CIRTV/PPP			
1.3.4 Autres sites olympiques importants			
1.3.5 Autres sites			
1.4 Énergie			
1.5 Autres dépenses liées à l'infrastructure et aux opérations des sites			
2. Sport, services aux Jeux et opérations			
2.1 Hébergement			
2.2 Services de restauration			
2.3 Services médicaux (y compris programme antidopage)			
2.4 Logistique			
2.5 Services aux parties prenantes			
2.6 Sécurité			
2.7 Sports			
2.8 Transport			
2.9 Services liés aux épreuves			
2.10 Gestion des opérations sur les sites			

Tableau 121a: Budget du COJO 2016 et Tableau 121b: Budget du COJO 2024

Budget du COJO (ANNÉE)			
REVENUS (000)	Monnaie locale	USD	%
2. Sport, services aux Jeux et opérations continue			
2.11 Opérations dans les villages			
2.11.1 Opérations dans le village olympique/paralympique			
2.11.2 Opérations dans le(s) village(s) des médias			
2.11.3 Opérations dans d'autres villages			
2.12 Épreuves tests			
2.13 Autres dépenses liées aux services aux Jeux et aux opérations			
3. Technologie			
3.1 Technologie de l'information			
3.2 Télécommunications			
3.3 Infrastructure Internet			
3.4 Autres dépenses liées à la technologie			
4. Gestion des personnes			
5. Cérémonies et culture			
5.1 Cérémonies d'ouverture et de clôture			
5.2 Relais de la flamme			
5.3 Culture et éducation			
5.4 Autres dépenses liées aux cérémonies et à la culture			
6. Communication, marketing et identité visuelle			
6.1 Communication, relations avec la communauté & RP			
6.2 Identité visuelle des Jeux			
6.3 Marketing et programme commercial			
6.4 Autres frais liés à la communication, au marketing et à l'identité visuelle			

Tableau 121a: Budget du COJO 2016 et Tableau 121b: Budget du COJO 2024

Budget du COJO (ANNÉE)			
REVENUS (000)	Monnaie locale	USD	%
7. Administration générale et héritage			
7.1 Administration et gouvernance			
7.2 Environnement, durabilité et héritage			
7.3 Autres frais liés à l'administration générale			
8. Autres dépenses (notamment droits de marketing)			
9. Imprévus			
10. Total des dépenses			
Résultat financier net			
Excédent/Déficit (Rev. – Dép.)			
Inflation cumulée jusqu'en 2024			
Taux de change utilisé		1 USD =	

Tableau 122 (Trésorerie)

	Jeux -7	Jeux -6	Jeux -5	Jeux -4	Jeux -3	Jeux -2	Jeux -1	Année des Jeux	Jeux +1	Jeux +2
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
État trésorerie										
Début de l'année										
Rentrées										
Financement bancaire										
Contribution du CIO										
Parrainage TOP										
État, région, ville										
Autres revenus										
Sorties										
Dépenses en capital										
Fonctionnement										
État trésorerie										
Fin de l'année										
Ligne de crédit bancaire										
'Moins trésorerie utilisée										
Trésorerie disponible										

3.11 Marketing

Objectif	Question/s
<p>Démontrer le partenariat probable et le soutien financier des entreprises nationales.</p>	<p>123. En rapprochant avec le budget consolidé dans le thème Finances, utilisez le Tableau 123 (Revenus des parrainages) afin de fournir davantage de détails et d'indiquer les catégories de produits ainsi que le revenu prévu pour chaque niveau du parrainage national.</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'incluez pas de catégories de produits faisant partie du programme TOP ou d'autres programmes de marketing du CIO <p>124. Décrivez la méthodologie utilisée pour développer ces projections et fournissez toutes références pertinentes à l'appui des projections de recettes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenez compte des facteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Jeux Olympiques passés – grandes manifestations sportives passées ayant eu lieu dans la ville/le pays – marché local/national
<p>Décrire la stratégie de billetterie et les revenus dérivés de la vente des billets.</p>	<p>125. Veuillez fournir un bref résumé de vos stratégies en matière de billetterie, en soulignant en particulier comment vous entendez assurer le remplissage des stades.</p> <p>126. En rapprochant avec le budget consolidé dans le thème Finances, utilisez le Tableau 126 (Recettes de la billetterie) afin de fournir la ventilation du revenu total prévu issu des ventes de billets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux Olympiques • Jeux Paralympiques <p>127. Où ces prix se situent-ils par rapport à ceux d'autres grandes manifestations ? Donnez une tarification comparative.</p>
<p>Décrire les programmes de licences et les dispositions prévues en matière de recettes.</p>	<p>128. Décrivez votre stratégie concernant les licences des Jeux (y compris les produits dérivés, les pièces de monnaie, les billets de banque et les timbres).</p> <p>129. En rapprochant avec le budget consolidé dans le thème Finances, utilisez le Tableau 129 (Revenus des licences) pour indiquer la ventilation des revenus prévus issus des ventes de produits dérivés sous licence ainsi que les types de catégories.</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'y incluez pas de catégories de produits faisant partie du programme TOP ou d'autres programmes de marketing du CIO

3.11 Marketing

Objectif	Question/s
<p>Décrire tout programme de loterie proposé et la contribution au financement des Jeux.</p>	<p>130. Existe-t-il des plans de financement des Jeux Olympiques par une loterie (que cela fasse ou non partie du programme de marketing du COJO) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si c'est le cas, veuillez décrire le concept de cette loterie <p>131. En rapprochant avec le budget consolidé dans le thème Finances, quel est le revenu global prévu issu de la loterie et quelle serait la part du COJO ?</p> <p>132. Quelle est la législation en vigueur concernant les loteries en général et les loteries sportives en particulier ?</p> <p>133. Existe-t-il actuellement des loteries sportives en cours ou en développement qui concurrenceraient une éventuelle loterie liée aux Jeux Olympiques ?</p>

Tableau 123 (Revenus des parrainages)

Niveau de parrainage	Catégorie de produit	Revenu projeté par niveau de parrainage* (USD 2016)
Premier niveau (Sponsors nationaux de premier plan)	Catégorie X	
	Catégorie Y	
	Category Z	
Deuxième niveau	Catégorie XX	
	Catégorie YY	
	Catégorie ZZ	
Troisième niveau	Catégorie XXX	
	Catégorie YYY	
	Catégorie ZZZ	

*La catégorie de produit et le revenu projeté doivent tenir compte des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques.

3.12 Plan de transition

Objectif	Question/s
Démontrer qu'un plan est en place afin de permettre une transition efficace de ville candidate à ville hôte soutenue par un plan de projet clairement défini pour les 12 premiers mois de la période d'accueil.	134. Soulignez le plan de transition de la ville candidate vers le COJO, notamment : <ul style="list-style-type: none">• les dispositions en termes de financement pour le COJO, pour les 12 premiers mois de fonctionnement• votre plan de projet initial pour les 12 premiers mois de fonctionnement

3.13 Garanties

Vous trouverez ci-dessous une liste de garanties à inclure dans le cadre de l'étape 3.

Une garantie doit être un engagement juridiquement contraignant.

Si certaines épreuves se déroulent dans un autre pays, des garanties supplémentaires doivent être fournies par les autorités de ce pays.

Nombre	Objet	Garantie
G 3.1	Hébergement	Fournir une garantie de l'autorités concernée confirmant que les permis de construire ont été délivrés pour tous les nouveaux hôtels prévus comme indiqué dans le Tableau 95 (Inventaire total et attribution des chambres garanties) .
G 3.2	Hébergement	Fournir une garantie de l'autorité concernée ou de l'entité privée concernée (par ex. propriétaire d'hôtel) confirmant le financement et la livraison (avec les dates de livraison) de tous nouveaux hôtels ou autres installations d'hébergement qui sont inclus dans le Tableau 95 (Inventaire total et attribution des chambres garanties) .
G 3.3	Hébergement (Un modèle de garantie est fourni séparément)	Fournir des garanties de tous les propriétaires d'hôtels individuels et d'autres hébergements (villages, appartements, etc.) indiqués dans les hébergements garantis du Tableau 95 (Inventaire total et attribution des chambres garanties) garantissant, pour tous les groupes de parties prenantes : <ul style="list-style-type: none"> • la disponibilité des chambres (de 14 nuits avant la cérémonie d'ouverture jusqu'à 2 nuits après la cérémonie de clôture) • le tarif des chambres en USD (de 14 nuits avant la cérémonie d'ouverture jusqu'à 2 nuits après la cérémonie de clôture)* • le séjour minimum/variations des contingents de chambres, le cas échéant • l'échéancier et le financement des travaux de modernisation des hôtels, le cas échéant • le mécanisme/la formule de contrôle des prix pour des services autres que les tarifs des chambres • les prix fixes pour les espaces de réception • l'obligation de céder les conditions des garanties fournies au(x) futur(s) propriétaire(s) en cas de vente, avant et pendant les Jeux Olympiques.

3.13 Garanties

Nombre	Objet	Garantie
G 3.3 continue	Hébergement (Un modèle de garantie est fourni séparément)	<p>*La garantie doit indiquer que si le tarif réel des chambres en 2024 est inférieur au tarif garanti fourni, le tarif le plus bas s'appliquera.</p> <p>Veillez marquer le numéro d'installation d'hébergement unique selon le Tableau 95 (Inventaire total et attribution des chambres garanties) sur chaque garantie et présenter les garanties par ordre numérique.</p> <p>Veillez noter qu'après l'élection comme ville hôte, il sera demandé au COJO de préparer un contrat détaillé avec chaque propriétaire d'hôtel/hébergement. En outre, un contrat différent sera requis pour le ou les hôtels olympiques que choisira le CIO.</p>
G 3.4	Transport	Si votre projet comporte des voies olympiques prioritaires ou réservées, veuillez fournir une garantie des autorités compétentes qu'un tel système peut et sera mis en œuvre.
G 3.5	Finances – Déficit du COJO	Fournir une garantie financière des organismes compétents , ou d'autres formes de garanties financières, couvrant tout éventuel déficit budgétaire du COJO, incluant les remboursements au CIO des avances ou autres contributions versées au COJO par le CIO, que ce dernier pourrait devoir rembourser à des tierces parties dans le cas d'un imprévu comme une annulation totale ou partielle des Jeux Olympiques.
G 3.6	Finances – Jeux Paralympiques	Fournir des garanties de toutes les sources de financement obtenues, y compris des autorités gouvernementales – nationales, régionales, locales ou autres – pour le financement des Jeux Paralympiques.
G 3.7	Généralités	Si des changements déterminants ont été apportés aux plans ou garanties présentés aux étapes 1 et 2, présenter à nouveau la garantie concernée avec les mises à jour correspondantes.

Instructions pour le dépôt des dossiers de candidature – Partie 3 (date limite : 3 février 2017)

- Dossier de candidature – Partie 3 (PDF) doit être remis séparément en anglais et en français, au format A4, sur une clé USB.
- Dossier de candidature – Partie 3 : maximum 110 pages dans **chacune** des deux langues (anglais et français) (y compris tous les tableaux et plans, sans compter les pages de couverture).
- Veuillez fournir 80 clés USB au CIO.
 - La clé USB doit contenir un document en PDF du dossier de candidature (fichiers anglais et français distincts), tous les tableaux au format Excel, tous les plans au format JPG, tous les plans de masse au format PDF et tous les autres documents et études au format PDF.
 - Veuillez créer les fichiers suivants sur la clé USB :
 - Dossier de candidature
 - Tableaux
 - Plans
 - Plans de masse
 - Autres documents/études
- Les originaux des garanties doivent être remis séparément (avec un jeu d'exemplaires en anglais) ainsi qu'au format électronique (5 clés USB distinctes). Veuillez indiquer clairement le numéro de référence sur chaque garantie.

Table des matières

Page précédente

Page suivante

© Comité International Olympique
Château de Vidy – Route de Vidy 9 – C.P. 356 – CH-1001 Lausanne/Suisse
www.olympic.org

Publié par le Comité International Olympique – 16 septembre 2015
Version originale en anglais
Tous droits réservés

Crédit photo : CIO et Getty Images®. Couverture Scott Heavey/Getty Images;
page 2 Jeff J Mitchell/Getty Images.

® Toutes les marques commerciales sont reconnues comme étant
la propriété de leurs propriétaires respectifs.

[Table des matières](#)

[Page précédente](#)

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE
CHÂTEAU DE VIDY, 1007 LAUSANNE, SUISSE

www.olympic.org